



SCHÉMA TERRITORIAL DE L'INNOVATION

innovation

organisation

réseaux

agro-mer

financement

idées

produits

pêche

potentiel
numérique

cess filiales

attractivité

université

TIC navale



développement
nautisme

transfert

coopération

Concepts

matériaux



Lorient Agglomération
Schéma territorial de l'innovation
Rédaction : Philippe Leblanche

L'innovation, une ambition collective...

Propos introductifs

Les entreprises qui se développent sont les entreprises qui innovent. Il en est de même des territoires. L'innovation représente une priorité essentielle pour notre agglomération. Il s'agit, d'une part, de renforcer les capacités des entreprises déjà engagées dans le processus d'innovation et, d'autre part, d'inciter de nouvelles entreprises à s'y lancer.

Au-delà de l'innovation technologique, toutes les différentes formes que peut prendre l'innovation doivent être encouragées qu'il s'agisse d'innovation de procédé, de service, de gestion des ressources humaines ou de relations sociales, tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Le renforcement des capacités de recherche et d'innovation apparaît indispensable pour assurer un développement économique durable de notre territoire dans un environnement international caractérisé par une compétition intense.

Innovation et international vont de pair. Comment capter l'intérêt d'un client étranger sans lui proposer une offre différente et donc innovante, en un mot, plus intéressante que celle

qu'il peut trouver sur son propre marché ? Une stratégie offensive à l'international consiste donc à monter en gamme, à se positionner sur le haut de la chaîne de valeur et donc sur les activités innovantes.

Le schéma territorial de l'innovation, document de référence pour les acteurs de l'innovation, fournit un socle commun dans lequel est inscrit un ensemble d'actions à mettre en œuvre pour soutenir et accompagner l'innovation sur notre territoire. Il est la suite logique des travaux que nous avons entrepris dans le cadre des assises du développement territorial en juin 2011. Il présente également les enjeux et les objectifs stratégiques sur lesquels se basent ces propositions d'actions.

L'objectif de ce schéma est de mieux répondre aux besoins des PME en matière d'innovation en s'assurant que le système, qui réunit entreprises, laboratoires, centres de formations, investisseurs..., fonctionne.

Ce document rappelle tout d'abord les principales caractéristiques de l'innovation dans le pays de Lorient et identifie les défis clés que nous devons relever. La vision

de l'agglomération lorientaise innovante de demain décrit nos ambitions collectives.

Le plan d'actions détaille de façon très opérationnelle les réponses aux enjeux identifiés :

- Innover pour se développer et attirer
- Être connecté à ses partenaires clé dans les réseaux de compétences
- Faire des choix sectoriels

Les modes de gouvernance, stratégique et opérationnelle, qui permettront la bonne mise en œuvre des actions inscrites au Schéma, sont ensuite présentés.



Liste des réunions et groupes de travail «innovation»

- Le comité de pilotage du schéma local de l'innovation s'est réuni 8 fois depuis janvier 2013

Dates : 11/01, 1/02, 8/03, 12/04, 24/05, 21/06, 6/08, 4/11

Président du comité de pilotage :
Gwendal Rouillard

Loïc Le Meur, Olivier Le Lamer, Jean-Paul Solaro, Vincent Rannou, Pierre Couedelo, Philippe Leblanche, Yann Dollo, Djamila Slimani, Claudine Blavier.

- Un groupe de travail technique s'est réuni tous les 15 jours depuis décembre 2012

Philippe Leblanche, Yann Dollo, Christelle Marécaille, Bruno Le Jossec, Emmanuelle Grigny, Gilles Poupard, Clément Marinos, Nicolas Teisseire, Djamila Slimani et Solenn Le Calvé.

- Le collège entreprise d'AudéLor a formé un groupe de travail et s'est réuni les 29/05 et 12/07

Jean-René Dufief – Dufief assurances ; Jean-Marie Corteville – Azimut ; Jean-Claude Le Bleis – NKE ; Anthony Le Roux – Interpôle ; Philippe Rouault – Gras Savoye Ouest AFR ; Gildas Laudren – Ets Laudren ; Cécile Demarche – VénétiS ; Vincent Martinot-Lagarde – DCNS Lorient ; Jacques Dubost – BPN ; Nathalie Le Meur – Nass & Wind ; Philippe Leblanche ; Florence Le Goff ; Djamila Slimani.

- Séance de travail avec l'UBS le 7/06

Frédéric Bedel – UFR SSI ; Pascal Berruet – Vice-Président en charge des relations socio-économiques et industrielles ; Sébastien Bodiguel – SUIOIP / relations entreprises ; Bruno Boulbry – Ingénieur transfert / TIC ; Nathalie Bourgougnon – Vice-Présidente en charge de la recherche ; Frédérique Clous-Ducharme – GEOARCHI – Jean-Philippe Diguët – Lab STICC ; Alain Dufour – LBCM ; Florence Gourlay – GEOARCHI ; Eric Limousin – UFR LLSHS ; Gwenaël Le Maguer – ingénieur transfert / nautisme – construction navale ; Sylviane Llinares – CERHIO ;

Hervé Majastre – ingénieur transfert – efficacité énergétique ; Pierre-Yves Manach – LIMAT B ; Marie-Christine Michaud – HCTI ; Pascal Morançais – IUT ; Jean-Luc Philippe – ENSIBS.

1 rencontre groupe de travail du collège entreprise / UBS a eu lieu le 17/09.

- Une réunion avec le Conseil de Développement

Thierry Catrou Président - CFDT, Jean Verger - UBS ; Frédérique Mallebrera - UNSA ; Pascal Goyet - Plurielle production-CJD ; Bruno Livory - Bretagne Energie Citoyenne ; Maurice Benoish - SEM Keroman ;

- Une réunion le 16/05 entre les techniciens des chambres consulaires, le Conseil Général, le Conseil Régional, l'UBS, Lorient Agglomération et AudéLor

Jean-Yves Pironnec - Directeur du Développement Economique / Conseil Général ; Gaël Guégan - Directeur de l'Economie - Conseil Régional ; Kim Lafleur – Directeur du Développement Economique / CCIM ; Philippe Geslin – Directeur de l'antenne lorientaise de la Chambre de Métiers du Morbihan ; Pascal Berruet – Vice-Président de l'UBS.

- Une réunion avec les structures de financement

Christophe Seillier - Délégué Morbihan/Finistère - BPI/Oséo ; Hervé Cuvelier – président, Bruno Le Jossec - Directeur SFLD ; Bernard Le Meur – Bretagne Sud Angels.

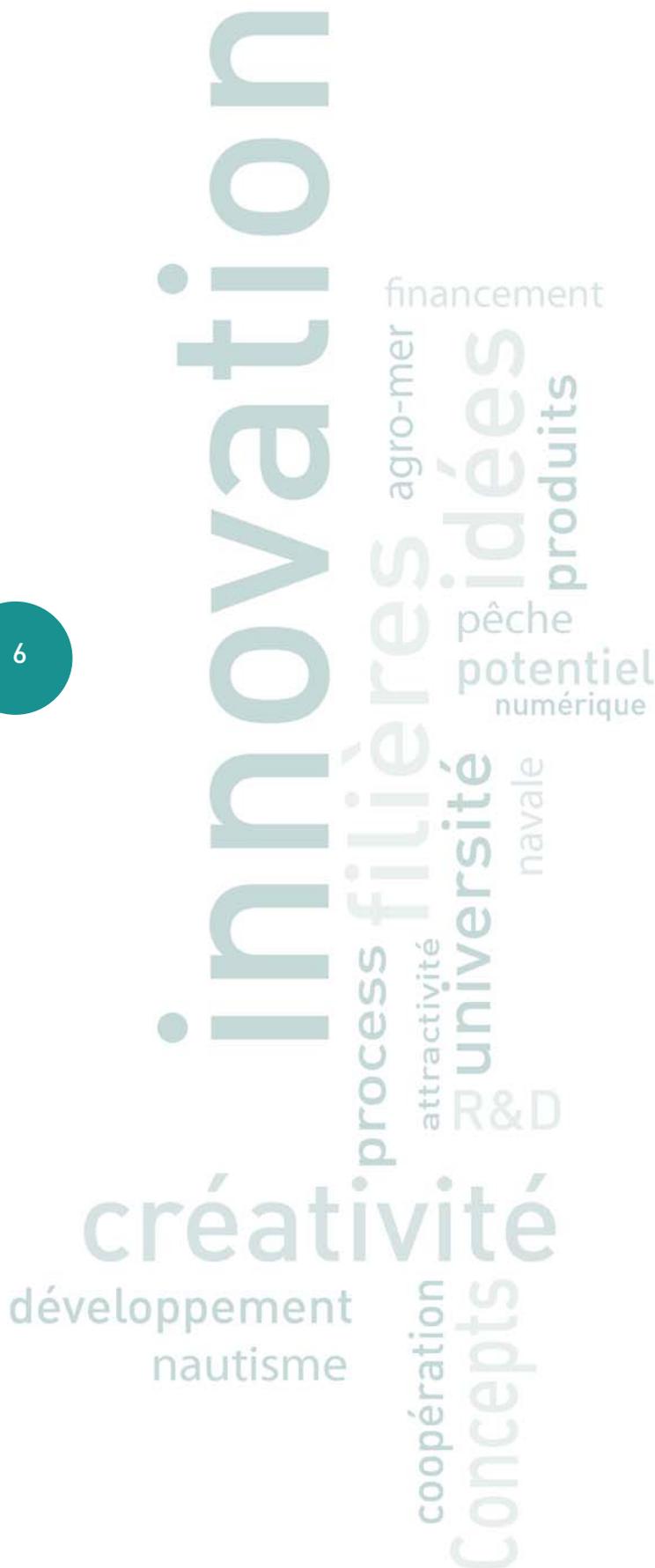
À noter :

- Une synthèse de la démarche présentée à Jean Peeters, Président de l'UBS, le 11/07

- Rencontres en entretiens individuels en juillet : P.Y. Manach, Alain Dufour, Hervé Majastre, Guy Gogniat et Sébastien Bodiguel, Bruno Boulbry

sommaire

- 5 Propos introductifs
- 6 Le schéma en bref
- 10 L'innovation
- 14 L'économie de l'innovation en Bretagne
- 21 Le système territorial de l'innovation de l'agglomération orientale
- 31 Identifier les filières, croiser les savoirs pour innover
- 41 Le schéma territorial de l'innovation
- 49 La gouvernance



LE SCHÉMA

Diagnostic territorial

L'économie de l'innovation est attirée par les effets d'échelle et de milieu qu'offrent les grandes concentrations métropolitaines tels que des accès aux compétences rares, aux informations stratégiques et technologiques, aux principales connexions de transport et de communication, notamment à l'international, mais aussi à des lieux chargés de symboles et de représentation qui sont un appoint indispensable pour certaines prestations intellectuelles ou immatérielles.

- Notre agglomération est de taille moyenne et de fait, attire plus difficilement les entreprises innovantes et les cadres à haut potentiel
- Elle est située aux limites de la Bretagne Occidentale et peut apparaître ainsi éloignée des grands centres urbains et des grands courants d'affaires.

Il est cependant possible de sortir de ce type de vision hiérarchique du développement territorial en disposant d'une stratégie construite en matière d'innovation, en privilégiant une logique de fonctionnement en réseau avec nos partenaires clé et en mobilisant les forces que l'on se connaît

- Notre agglomération bénéficie d'un cadre de vie de qualité, située en bord de mer, au cœur de la Bretagne sud. De plus, et malgré sa taille, elle dispose d'une université et d'un tissu d'entreprises qui augurent d'un potentiel d'innovation.
- Notre territoire possède une véritable spécificité économique à travers ses activités liées à la mer, la diversité et la qualité de ces filières en font un territoire maritime de rang 1 sur la façade atlantique
- Enfin, Sa population historiquement résistante est déterminée à relever, avec cohésion, les défis qui se présentent à elle.

EN BREF

▶ **3** enjeux

**Innover
pour se développer
et attirer**

**Etre connecté
à ses partenaires clés
dans les réseaux
de compétences**

**Faire des
choix sectoriels**

7

▶ **3** priorités pour le territoire

**S'affirmer comme
territoire maritime
de rang 1 sur la façade
atlantique**

**Inscrire notre
croissance dans le
développement durable**

**Construire l'économie
numérique et
la mettre en lumière**

LE SCHÉMA EN BREF

4 orientations

ORIENTATION N°1

Accroître la performance économique des entreprises par l'innovation

- Soutenir les projets émergents à fort potentiel, au croisement des filières et des technologies
- Accompagner la mutation des secteurs « socles » du territoire
- Accompagner les entreprises dans leurs démarches d'innovation
- Renforcer les capacités financières pour la création et la croissance d'entreprises innovantes.

ORIENTATION N°2

Renforcer l'impact économique de l'effort de recherche publique et de formation.

- Inciter aux démarches collaboratives et aux partenariats en s'appuyant sur le potentiel universitaire
- Diffuser la culture de l'innovation et de la créativité
- Favoriser les formations incitant à l'entrepreneuriat et à l'innovation

ORIENTATION N°3

Stimuler l'innovation sociale, innover à partir de l'expression des besoins

- Faire de l'innovation sociale un facteur de compétitivité et de bien-être au travail
- Vivre ensemble dans des logiques de coopération et de partage
- Associer les citoyens à la réflexion sur le développement du territoire et l'innovation

ORIENTATION N°4

Rendre attractif le territoire, l'inscrire dans les réseaux de compétences, renforcer ses relations à l'international.

- Promouvoir et attirer
- Investir les réseaux clés de compétences
- Renforcer ses relations à l'international

La gouvernance

- **L'écosystème**
Bâtir un éco système favorable à l'innovation :
une responsabilité collective
- **L'organisation opérationnelle**
Regrouper, mutualiser, moderniser
- **La gouvernance**
La mise en place d'un comité de pilotage de
l'innovation au sein de l'agence

La mise en place d'un conseil consultatif de
l'innovation

La création d'un observatoire de l'innovation

L'innovation, pourquoi et comment

Les défis sociétaux et les changements de modèles économiques nous pressent d'innover

Notre monde est confronté à des défis environnementaux et sociaux d'une ampleur inconnue jusqu'ici : progression démographique exponentielle, émergence de nouveaux pays concurrents, changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, gestion de l'espace mais aussi vieillissement de nos populations, besoins de santé et nécessité de cohésion sociale.

Dans ce nouveau monde, la place croissante de l'innovation dans les secteurs de pointe mais aussi dans les activités considérées comme traditionnelles, le développement des technologies de l'information et de la communication, la nécessité de penser le développement de manière durable sont les clés du changement de nos modèles. Ce sont les seules stratégies permettant de faire face, pour développer la prospérité de notre économie et maintenir les emplois.

La responsabilité des pouvoirs publics est de préparer cette mutation. L'innovation est certes une affaire d'entrepreneuriat car ce sont les entrepreneurs qui innovent. Il est néanmoins établi que la puissance publique a un rôle essentiel à jouer : elle doit s'assurer que le système, qui réunit entreprises, laboratoires, centres de formations, investisseurs..., fonctionne et impulse.

Développer une stratégie locale de l'innovation... c'est possible et nécessaire

Car les temps changent. La mondialisation ne se résume plus, depuis quelques années déjà, à la simple délocalisation des usines européennes dans les pays à bas coûts salariaux. D'une part, les flux d'investissements internationaux sont en phase de rééquilibrage, d'autre part, les grands groupes sont entraînés à modifier leur approche des chaînes de valeur et des modèles d'organisation, notamment concernant l'innovation.

Ce ne sont pas les industries historiques qui vont revenir dans nos territoires. Ce sont nos activités présentes qui vont évoluer, ce sont aussi des activités nouvelles qui vont apparaître, des produits enrichis de services répondant aux nouveaux usages des consommateurs. C'est d'ailleurs pour cela que leur «relocalisation» ou mieux leur «localisation» est possible.

Enfin, parce qu'il y a une plus grande confiance entre les acteurs économiques ou sociaux à l'échelle locale, des personnes d'horizons et poursuivant des objectifs différents peuvent s'entendre autour de mêmes enjeux. Ils peuvent partager des réseaux et de ces rencontres, de ces relations répétées, des idées, des opportunités, des innovations peuvent jaillir qui ne naîtraient nulle part ailleurs.

Innover
c'est sortir
du cadre...

“

Définition

L'innovation est la capacité à créer de la valeur en apportant quelque chose de nouveau dans le domaine considéré tout en s'assurant que l'appropriation de cette nouveauté se fasse de manière optimale

”

On distingue ainsi 4 catégories d'innovation : l'innovation produit, l'innovation de procédé, l'innovation marketing et l'innovation organisationnelle.



1986. Les dosettes du système Nespresso : un exemple d'innovation marketing

L'Innovation peut être radicale ou de rupture, on parle alors de changement (technologique) majeur. C'est par exemple la naissance des micro-ordinateurs personnels dans un monde dominé par une informatique lourde et uniquement professionnelle.



1981. Premier IBM PC doté d'un système d'exploitation Microsoft

Mais L'innovation est le plus souvent incrémentale, elle consiste alors en l'amélioration des spécificités techniques d'un

produit d'un service ou d'un processus. Harley-Davidson, fondée en 1903, n'a jamais vraiment innové. Mais d'amélioration en amélioration, face aux motos japonaises, la marque s'est non seulement maintenue mais occupe le haut de son segment.



En marge de la définition «classique» de l'innovation, sont apparues récemment deux nouvelles catégories : **l'innovation sociale** et **l'innovation territoriale**. Ces deux formes nouvelles viennent compléter et renforcer l'impact des innovations dites «classiques»

Les innovations sociales regroupent toutes les mesures qui amènent une amélioration des situations personnelles. L'innovation sociale se veut créatrice de mieux être, elle est souvent le fruit d'un travail collectif où le moteur n'est pas uniquement, contrairement à l'innovation technologique, la brevetabilité, donc la plus-value, mais la «partageabilité» et la «libre transférabilité»

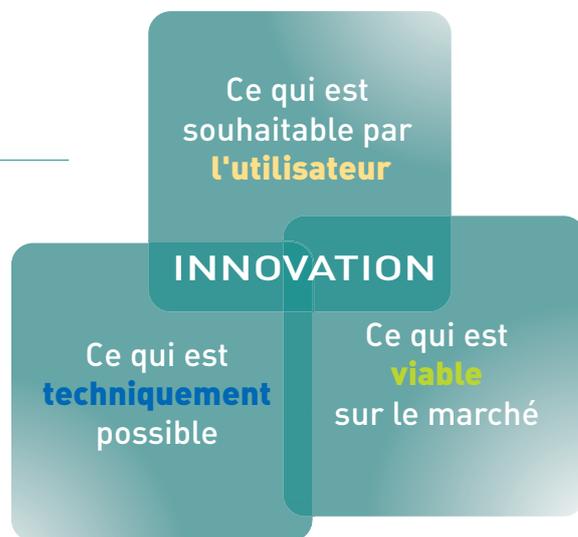
L'innovation territoriale associe les termes de développement durable, de recomposition et de partage des espaces, de réseaux communicants, qui amènent de la compétitivité aux territoires et un nouveau développement économique. Ce type d'innovation inclut toutes les initiatives identifiées sur un territoire, à caractère, de préférence, novateur ou inhabituel pour le territoire.

Exemples d'innovations sociales

- le commerce équitable
- les emplois aidés pour les personnes handicapées
- les AMAP
- les recycleries, l'objet pensé en termes de vie durable dès sa création
- Le financement d'activité avec appel à la population
- la co-production de contenus
- le co-voiturage

Faire émerger l'innovation

L'innovation est la convergence de deux processus : l'un, analytique, qui relève de la résolution de problèmes et l'autre, interprétatif, qui relève de la créativité. C'est un processus rarement linéaire, il opère par itérations. Il est donc compliqué à appréhender, à accompagner et à financer.



De façon synthétique, trois phases peuvent être distinguées dans le processus d'innovation

12

Phase 1

Naissance de l'idée : cycle exploratoire, croisement entre le background de l'innovateur et le marché.

Phase 2

Etat transitoire apprentissage, processus itératif entre l'innovateur et son client pour converger vers un couple offre /demande affiné, période d'investissement marketing destinée à apprendre du marché autant qu'à l'éduquer.

Phase 3

Cycle de vie du produit : financement, exécution, exploitation.



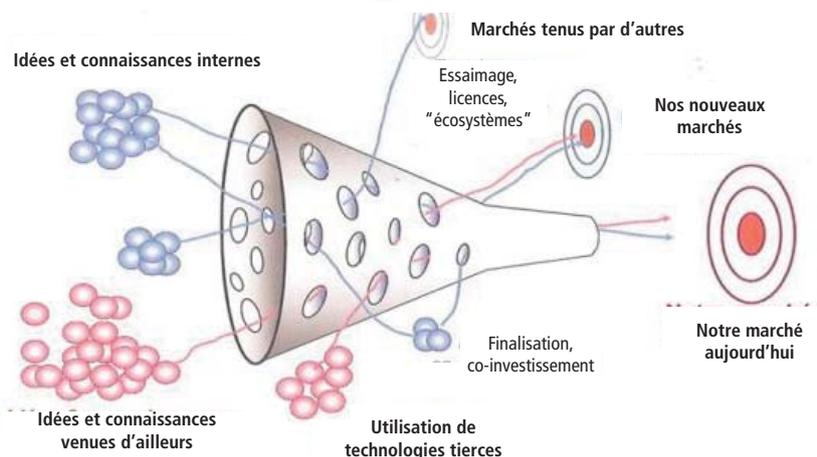
L'innovation «ouverte» approche actuelle du processus d'innovation

Les entreprises sont passées d'une démarche essentiellement interne, venant de la seule R&D de l'entreprise à une démarche d'"open innovation" qui consiste à intégrer de nouveaux partenaires internes et externes à l'entreprise dans le développement de ses innovations.

Les avantages de «l'open innovation» sont multiples : réduction du temps de mise en marché des nouveaux produits ; l'accès à de nouvelles expertises, connaissances et technologies extérieures venant de laboratoires universitaires, de start-up ou de services R&D d'autres groupes et de la clientèle.

L'innovation ouverte permet de travailler plus facilement sur l'innovation de rupture et de développer des niches de marché dont la valeur potentielle peut être très importante pour l'entreprise.

L'approche du processus d'innovation par les entreprises a beaucoup évolué depuis une trentaine d'années





L'économie de l'innovation en Bretagne

L'économie de l'innovation en Bretagne

Examiner les déterminants de l'économie bretonne permet de comprendre les grandes tendances ainsi que les forces qui influencent le développement de l'agglomération lorientaise.

La région Bretagne a connu un important rattrapage économique depuis les années 60, ce qui lui a permis de refaire son retard d'après-guerre puis de dépasser la moyenne nationale en matière de niveau de richesse par habitant, et de finalement se placer avantageusement dans les classements nationaux : 5e région industrielle, 5e ou 6e rang sur les indicateurs de la recherche et de l'innovation et dans les régions «intermédiaires» parmi les régions les plus développées de l'Union européenne.

Après une phase de maturité et de premiers signes d'essoufflement dans les années 90, plus marqués encore depuis le début du siècle, le modèle se heurte aujourd'hui à des

crises dans ses secteurs de spécialisation (agriculture, pêche, agro-alimentaire, automobile, naval.) et à d'importantes mutations structurelles. L'ensemble du système économique et social breton, et la totalité de ses filières socles sont confrontés à des défis importants de compétitivité et de renouvellement.

La région est confrontée à de nombreux enjeux parmi lesquels nous pouvons retenir :

- Le maintien des emplois dans les filières structurantes par l'accompagnement de leurs mutations
- Le développement de nouveaux emplois par le soutien à de nou-

velles activités économiques, tertiaires et industrielles

- La transition de l'économie bretonne vers de nouveaux modes de développement de type: «économie verte»
- Le développement de l'innovation collaborative et la R&D avec les PME bretonnes, en lien avec les pôles de compétitivité, et tous les autres acteurs du transfert de technologie.

Extrait des travaux du SRDEI Région Bretagne de 2013 & de l'Index régional de l'innovation de 2012

Des forces

- Une forte base industrielle
 - o 1^{er} région de production agricole,
 - o 1^{er} région agroalimentaire
 - o 1^{er} région maritime (pêche, construction navale)
 - o 2^e Pôle TIC (hors IdF)
- Une place dans Le top 6 des régions françaises sur les indicateurs d'innovation
- Un potentiel de R&D significatif dans l'espace européen des régions
- Une activité scientifique remarquable en agro-alimentaire, en écologie-biologie marine, en électronique, informatique et télécommunications.
- Une très forte dynamique de dépôts de brevets, essentiellement dans des domaines d'expertise des TIC
- Une importante activité de R&D du secteur privé
- Une forte dynamique de création d'entreprises innovantes

Des faiblesses

- Une évolution défavorable des grandes filières bretonnes fortement exposées et fragilisées
- Une croissance globalement moyenne depuis 10 ans en Investissement de R&D, en Ressources Humaines, en sciences et technologies
- L'augmentation régionale la moins forte des montants de Crédit d'impôt recherche entre 2000 et 2009
- Une difficulté à transformer le potentiel de R&D et d'innovation en création de valeur marchande et en emploi
- Un seul domaine de spécialisation technologique (TIC) dans les dépôts de brevets au niveau européen.
- Un solde migratoire négatif des jeunes à l'âge des études et du premier emploi
- Une tendance forte à la littoralisation et la métropolisation des emplois

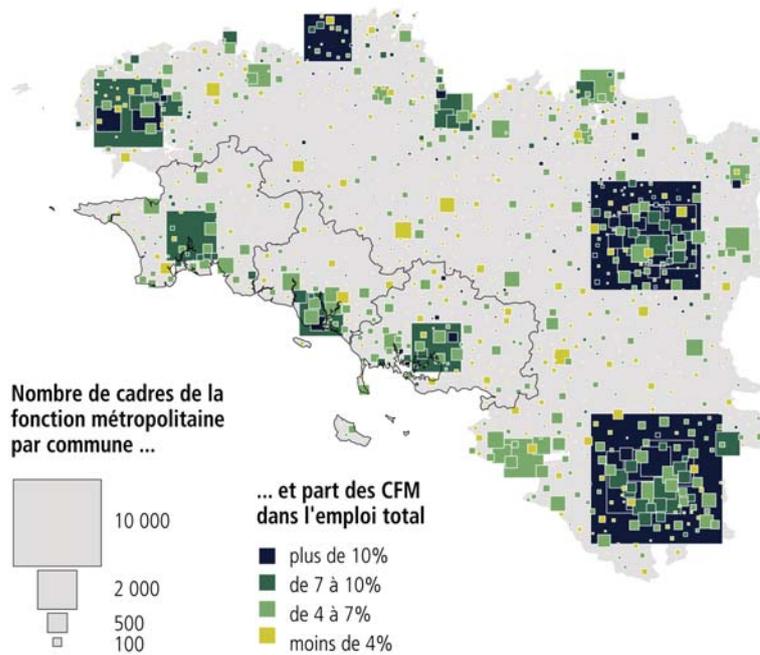
La place de l'agglomération lorientaise

Les cadres des fonctions métropolitaines, un marqueur du degré de métropolisation

Il s'agit des cadres ou chefs d'entreprises de plus de 10 salariés exerçant leur activité dans cinq fonctions dites «métropolitaines» : Conception-Recherche, Prestations intellectuelles, Commerce interentreprises, Gestion et Culture-Loisirs.

Le taux de cadres des fonctions métropolitaines croît en général avec la taille de l'aire urbaine.

Le pays de Lorient compte 4716 emplois de cadres des fonctions métropolitaines. Après Nantes, Rennes, Brest et Lannion, il se situe au 5e rang en Bretagne avec toutefois un niveau proche des pôles quimperois et vannetais.

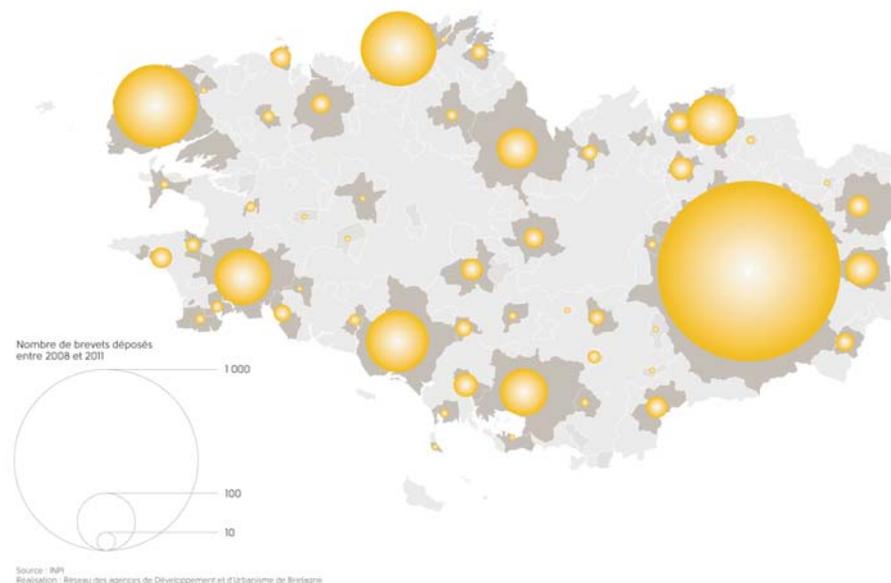


Source : Recensement de la population 2010
Réalisation : Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne Sud

Les brevets, un indicateur de vitalité de l'innovation

Les entreprises du pays de Lorient ont déposé 117 brevets en 4 ans (2008-2011). Le pays de Lorient se situe au 5e rang breton derrière Nantes, Rennes, Brest et Lannion.

LES BREVETS DÉPOSÉS PAR AIRE URBAINE



4^e agglomération de la Bretagne à 5 départements l'agglomération lorientaise se situe, en matière d'innovation, au niveau des agglomérations de taille moyenne telles Quimper, Vannes et Lannion.

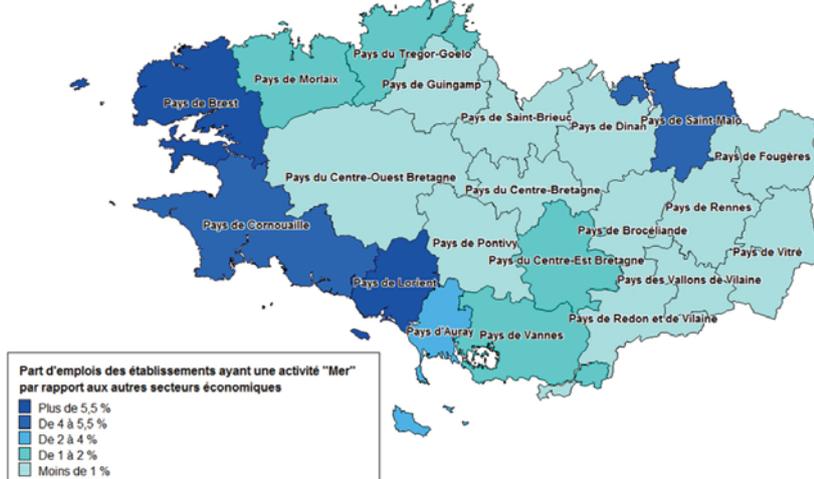
Lorient, 2^e territoire maritime de Bretagne après Brest

Selon le domaine d'activités maritimes examiné, Lorient se classe 1^e, 2^e ou 3^e place maritime du grand Ouest.

Le Pôle Mer Bretagne, dont le siège est à Brest, a labéllisé depuis 2006, 160 projets pour un budget de 564 M€.

La place maritime de Lorient est impliquée dans 20% des projets du Pôle Mer Bretagne mais ne porte directement que 6% de ces mêmes projets. Une moindre présence de R&D publique et privée sur le territoire dans ce secteur expliquerait la faiblesse de ce chiffre.

Part d'emplois des établissements ayant une activité "Mer" par rapport à l'ensemble de l'activité économique de chaque pays

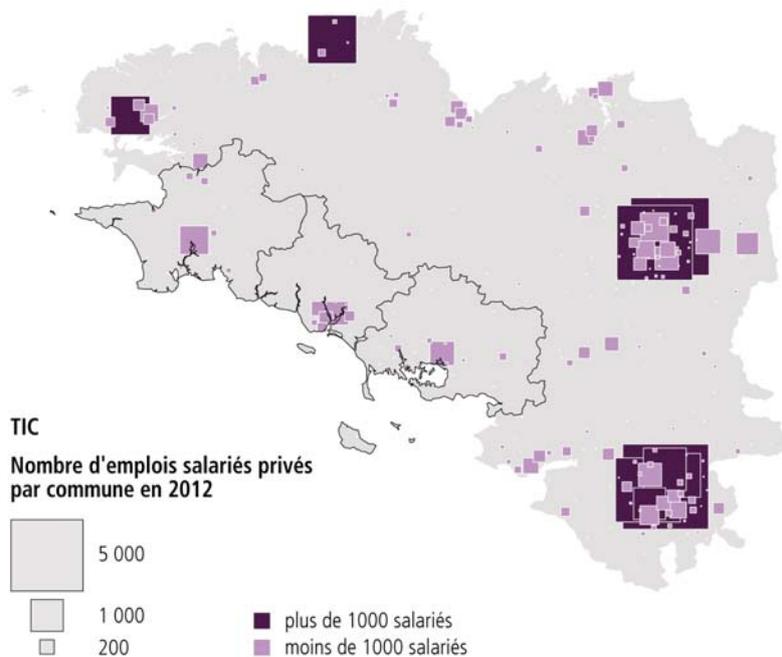


Réalisation : Dpt "Etudes/Information économique" de la CCI de Brest (10/2012)
Sources : Fichiers des CCI de Bretagne (01/2012) - INSEE (emplois salariés au lieu de travail, recensement de la population).

Les TIC, un moteur de croissance encore peu présent sur notre territoire

Les activités des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont reconnues comme un facteur important de croissance économique et l'investissement dans les TIC serait l'un des principaux moteurs de compétitivité des entreprises.

En ce qui concerne l'emploi dans les TIC, le pays de Lorient ne compte que 1200 emplois soit deux fois moins que Lannion ou Brest. Le pays de Lorient et même l'ensemble de la Bretagne Sud pèsent peu face à Nantes ou Rennes. Le secteur des TIC dans le Morbihan a perdu 18% de ses emplois depuis 2008.



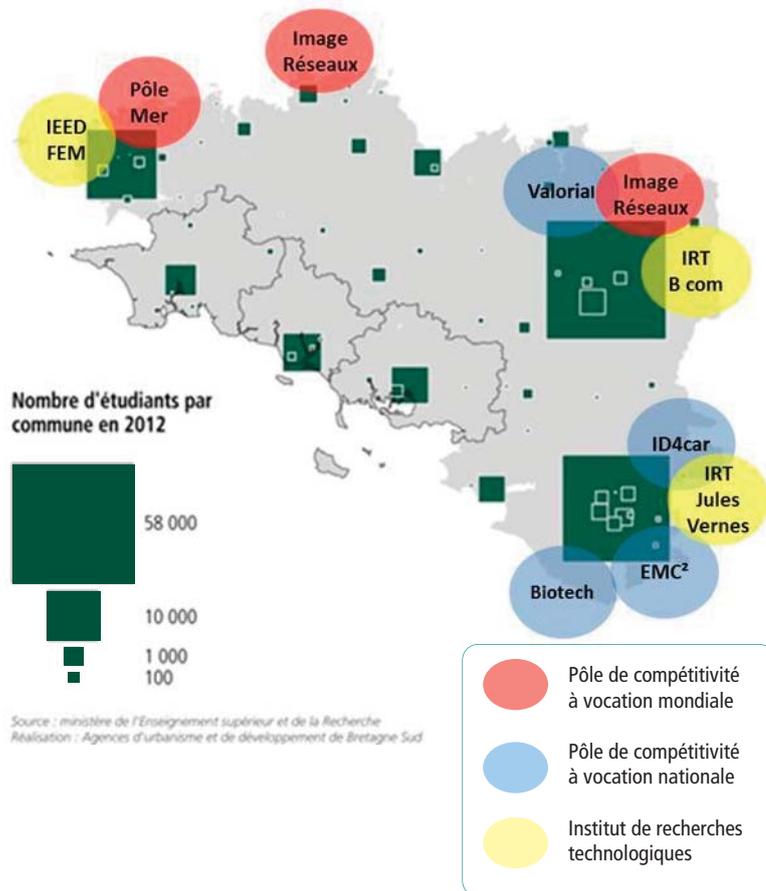
Source : ACOSS - URSSAF 2012
Réalisation : Agences d'urbanisme et de développement de Bretagne Sud

La place de l'agglomération lorientaise

les politiques territoriales de l'état en matière d'innovation favorisent les concentrations urbaines et les agglomérations d'activités

Le pays de Lorient se situe au 4e rang en Bretagne. Les effectifs étudiants sont proches de ceux du pays de Vannes mais très éloignés des effectifs des pôles brestois, rennais ou nantais.

Les entreprises et les laboratoires lorientais sont présents dans des projets portés par le Pôle Mer, mais absents dans ceux portés par les Pôles Valorial (agro) et Images et Réseaux (TIC)



Les plus grandes agglomérations accueillent les plus grands centres d'enseignement supérieur, de formation et de recherche publique qui attirent eux-mêmes les activités de recherche et d'innovation des entreprises.

Le postulat largement partagé est que l'innovation est géographiquement concentrée parce que le regroupement des chercheurs permet

une plus grande créativité. Cela tient au fait, qu'en matière d'innovation, les rendements sont croissants : la concentration des investissements humains et matériels produit des résultats plus que proportionnels aux investissements réalisés.

Depuis 2004, la mise en œuvre d'une nouvelle politique industrielle de l'Etat basée sur les pôles de compétitivité, les instituts de recherches technologiques et le développement de projets structurants a abouti en Bretagne à conforter la place des métropoles en tant que centres d'innovation.

Glossaire

Les investissements d'avenir : 35 milliards d'Euros

L'avenir économique de la France passe par 5 priorités stratégiques sur lesquelles les investissements d'avenir concentrent leurs moyens. Le Commissariat général à l'investissement est chargé de la mise en œuvre du programme d'investissements d'avenir :

- L'enseignement supérieur et la formation,
- La recherche pour favoriser les applications industrielles
- Les filières industrielles et les PME pour aider et soutenir les filières
- Le développement durable
- Le numérique

Les pôles de compétitivité

Un pôle de compétitivité est un écosystème qui rassemble sur un territoire bien identifié et une thématique donnée, des entreprises petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Il a vocation à soutenir l'innovation, favoriser le développement des projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants.

Les instituts de recherche technologique

Les IRT rassemblent les compétences de l'industrie et de la recherche publique dans une logique de co-investissement public-privé et de collaboration étroite entre tous les acteurs, Ils doivent permettre de «renforcer les écosystèmes constitués par les pôles de compétitivité».

Les projets structurants

Projets ayant vocation à structurer les filières industrielles ou à en faire émerger de nouvelles. Ces projets seront en cohérence avec la stratégie de R&D du ou des pôle(s) de compétitivité labellisateur(s). Ils peuvent couvrir l'ensemble du spectre de la recherche jusqu'au prototype industriel de préfabrication.

Les plateformes mutualisées d'innovation

Les plates-formes mutualisées d'innovation sont destinées à offrir des ressources mutualisées (équipements, personnels et services associés) en accès ouvert, principalement aux membres du ou des pôle(s) de compétitivité labellisateur(s) et en particulier aux PME

Les SATT société d'accélération des transferts de technologie

L'interlocuteur unique des entreprises pour ce qui relève de la propriété industrielle et du "licensing" des brevets. C'est aussi elle qui investit, seule ou en partenariat avec une entreprise, dans l'étape de maturation de projet.

Que faut-il en conclure en matière de stratégie pour notre territoire ?

1

En matière d'innovation les effets de taille urbaine comptent : il y a une prime aux grandes agglomérations que sont Rennes et Nantes qui «sur concentrent» les cadres des fonctions métropolitaines, les structures de recherches, les activités innovantes et les équipements dédiés.

2

Notre taille et notre structure d'agglomération nous obligent à développer une approche différente de celle des «métropoles» en matière d'innovation. Il nous faut compenser notre moindre masse par des effets de spécialités et des effets de réseaux, se connecter aux sources d'innovation qui alimentent notre stratégie de territoire.

3

- Concernant les secteurs où nous sommes peu présents tels que, les technologies de l'information et de la communication, il nous faut privilégier des axes comme :
- La connexion aux réseaux de compétences bretons.
 - Les investissements publics pour une ville numérique
 - La valorisation de l'existant
 - le travail sur des activités de niche pour créer de la valeur.

4

Concernant les secteurs où nous très présents tels que, les activités liées à la mer, il nous faut privilégier des axes comme :

- La communication, faire connaître largement nos compétences spécifiques
- L'effet cluster
- Les investissements publics et privés de compétitivité
- Les alliances de complémentarité
- L'accueil d'entreprises ou d'organisation «leader»
- Le renforcement de la R&D

5

En tout état de cause, nous avons des atouts à faire valoir, mais aussi des marges de progression.

20

atouts

Un cadre et des conditions de vie de qualité, la proximité de la mer

Un «cluster industriel mer» fort

Un leader mondial dans la construction navale

Des entreprises remarquables, un potentiel d'innovation

Une université et une école d'ingénieur bien positionnée en matière de formation et de recherche

Un niveau de connexion supérieur à bien d'autres territoires (route, rail, air, mer, numérique)

efforts

Une agglomération de taille moyenne, une attractivité à conforter

Une R&D «mer» à développer, la diversification du territoire

Des transferts locaux à améliorer

Trop peu d'entreprises dans les TIC, secteur porteur de forte croissance

Mais de petite taille et à rapprocher encore du tissu économique local

Un éloignement relatif des «centres», des menaces sur certains moyens de connexion



Le système local de l'innovation de l'agglomération lorientaise

Le système local de l'innovation de l'agglomération lorientaise

L'aire urbaine de Lorient, 43^{ème} aire urbaine au niveau national, n'est ni une ville «industrielle» ni une ville «à dominante administrative».

Elle dispose d'un tissu économique équilibré à la fois productif, créatif et résidentiel. Elle s'appuie notamment sur une économie maritime diversifiée qui a su rebondir face aux mutations des dernières années.

Le poids des secteurs dits innovants ou celui de l'ingénierie est proche de la moyenne nationale (hors Ile de France) mais inférieure à ceux observés dans les métropoles françaises.

Le nombre de cadres est en augmentation sensible (+34 %) et plus encore le nombre de cadres des fonctions métropolitaines. En 9 ans, le nombre de cadres de conception recherche ou prestations intellectuelles a doublé.

Le niveau de formation de la population s'accroît

Il y a 6595 étudiants recensés en 2010 dans l'agglomération de Lorient (une progression de 1500 étudiants depuis 2000 (+29 %)). L'université compte 3873 étudiants sur le site lorientais de l'UBS.

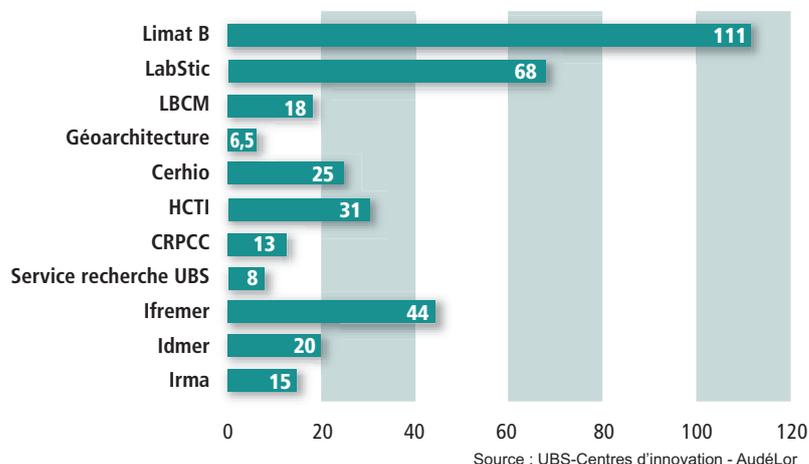
Le nombre de bacheliers et plus a progressé de 40 % en 9 ans. Le pourcentage de bacheliers et plus (37 %) reste toutefois inférieure à la moyenne bretonne (39 %) ou française (39,5%) (AU de Brest (45 %), AU de Rennes (46 %))

L'offre de formation locale est riche : plus de 20 bacs pros et plus de 20 BTS sont préparés dans le Pays de Lorient ainsi que 18 licences professionnelles et 18 masters.

Et l'agglomération compte près de 1200 emplois dans les équipes de recherche et de développement publiques et privées

Les 11 instituts et le service recherche de l'UBS emploient près de 400 personnes.

À ces emplois doivent être rajoutés les services de R et D dans les entreprises privées et notamment les 500 personnes travaillant dans les 2 directions ingénierie de DCNS basées à Lorient.



Le système local de l'innovation dans l'agglomération de Lorient est construit autour de formations professionnalisantes, de formations supérieures, de laboratoires, d'instituts de recherche appliquée, d'entreprises innovantes organisées en filières et de projets collaboratifs structurants qui entraînent des domaines d'innovation

L'école d'ingénieur
ENSIBS
vient d'être inaugurée



L'école d'ingénieur de l'UBS dispense des formations d'ingénieur dans trois spécialités complémentaires pour répondre aux attentes des entreprises du territoire.

Expertise

Génie industriel

Le génie industriel embrasse à la fois l'étude des organisations industrielles, quelles que soient leur taille et leurs activités, et l'amélioration des processus qu'elles mettent en œuvre.

Informatique

L'objectif de la spécialité Informatique de l'ENSIBS est de former des ingénieurs aptes à concevoir et construire des systèmes où le logiciel est au cœur.

Mécatronique

Pour répondre à la complexité croissante des systèmes technologiques qui nous entourent, l'école propose une formation à la conception qui rassemble trois sciences de l'ingénieur : l'électronique, la mécanique, l'informatique.

Cyber défense

Une nouvelle spécialité en cyber défense enrichit les formations à la rentrée 2013.



Le système local de l'innovation de l'agglomération lorientaise

Des laboratoires scientifiques de l'UBS à haut potentiel

EA 4250
**Laboratoire
d'ingénierie des matériaux
de Bretagne (LIMATB)**



111 enseignants-chercheurs et doctorants

Expertise

- ▶ Bio-polymères: élaboration et caractérisation
- ▶ Traitement des effluents
- ▶ Modélisation du comportement mécanique des matériaux hétérogènes
- ▶ Approches multi-échelles
- ▶ Séchage

Secteurs d'application

- ▶ Environnement, Agroalimentaire, Habitat
- ▶ Agriculture, Automobile, Génie civil
- ▶ Construction, Industrie navale

UMR 6285
**Laboratoire de sciences
et techniques de
l'information,
de la communication et de
la connaissance
(Lab-STICC)**



59 enseignant-chercheurs et doctorants

Expertise

- ▶ Outils de CAO pour l'électronique
- ▶ Conception d'architectures électroniques
- ▶ Architecture traitement du signal haut débit
- ▶ Méthodes numériques et optimisation
- ▶ Méthodes d'auto adaptation logiciel/matériel/ communication en milieu incertain
- ▶ Réseaux de capteurs et environnements intelligents
- ▶ Ingénierie du logiciel (modélisation, temps réel, OS embarqué, génération de code)
- ▶ Aide à la décision en situation de crise : communication intelligente de l'information
- ▶ Coopération humain – systèmes autonomes

Secteurs d'application

- ▶ TIC
- ▶ Défense et sécurité civile
- ▶ Nautisme, Domotique, Transports

EA 3884
**Laboratoire de
biotechnologie
et chimie marines (LBCM)**



23 enseignants-chercheurs et doctorants

Expertise

- ▶ Biofilms marins
- ▶ Outils d'étude des biofilms : outils chimiques et biologiques et imagerie

Secteurs d'application

- ▶ Environnement
- ▶ Biotechnologies,
- ▶ Mer

25

**5 laboratoires
dans le domaine des
sciences humaines parce
que l'innovation n'est pas
que technologique**

- **Géoarchitecture** EA 2219
- **Cerhio** UMR 6258
(Centre de recherches historiques de l'Ouest)
- **HCTI** EA 4249
(Héritages et construction
dans le texte et l'image)
- **CRP2C** EA 1285
(Centre de Recherche en Psychologie,
Cognition et Communication)
- **pREfics** EA 4246
(plurilinguismes, Représentations,
Expressions francophones - information.

Le système local de l'innovation de l'agglomération lorientaise

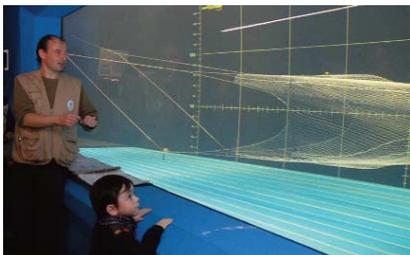
Ifremer et IDMer, deux instituts en appui à l'économie de la pêche et des produits de la mer à préserver et à soutenir

Ifremer

Ifremer est implanté depuis 1976 à Lorient et emploie plus d'une trentaine de personnes. Il comprend 2 laboratoires : technologie et biologie halieutique.

Les recherches de technologie halieutique portent sur la sélectivité, la réduction de l'impact sur le fond marin et sur les économies d'énergie. La station de Lorient dispose d'un bassin de test qui a été rénové en 2009-2011 (coût d'1 million d'€). Il permet notamment de tester la performance des différents types de filet ou de chalut.

IFREMER Lorient travaille avec l'UBS et le Port de pêche et s'inscrit dans le Pôle Mer.



26



Cet institut créé en 1987 est axé sur le développement de produits de la mer innovants. Il comprend un atelier qui permet de réaliser des séries préindustrielles. Il emploie 20 personnes et a un budget de 1,5 millions d'euros.

IDMER travaille sur 2 axes principaux :

- ▶ Mise au point de produits de transformation alimentaire (marinades, rillettes, conserves...)
- ▶ valorisation des co-produits de la pêche (cartilages, arêtes...).



Des projets collaboratifs, une réponse locale structurante

Un plateau technique pour des applications industrielles faisant appel aux matériaux composites

Le futur plateau technique CompositIC sera situé sur le parc technologique de Soye à Ploemeur. C'est un projet collaboratif original réalisé entre le LIMAT B, laboratoire des matériaux avancés, le Lab-STICC, laboratoire des TIC de l'Université de Bretagne Sud, et l'entreprise de haute technologie Coriolis Composites dont le métier est de fournir des cellules robots et logiciels de placement de fibres. Ce projet vise à mettre à disposition des industriels de différents secteurs (aéronautique, éolien, automobile, ...) des compétences en recherche et développement appliquée et des outillages de pointe pour développer les nouvelles générations de pièces en composite.



27

Des éoliennes offshore flottantes pour fournir de l'énergie renouvelable

Le développement d'un site d'essai – site pilote pour tester des éoliennes flottantes en 2017 au large de l'île de Groix est en cours d'étude par ses promoteurs, les sociétés Nass&Wind et DCNS. L'État, les collectivités et les marins pêcheurs accompagnent ce projet très innovant, puisqu'il s'agit à terme de pouvoir produire de l'électricité au large de nos côtes en s'affranchissant du besoin de faible profondeur d'eau ainsi que le nécessite les implantations d'éoliennes fixes. Elles peuvent donc être implantées plus au large des côtes et avoir moins d'impacts sur celles-ci .



Le système local de l'innovation de l'agglomération lorientaise

Que retenir ?
 Certainement une vision élargie de l'entreprise innovante qui dépasse les seuls «secteurs dit innovants»

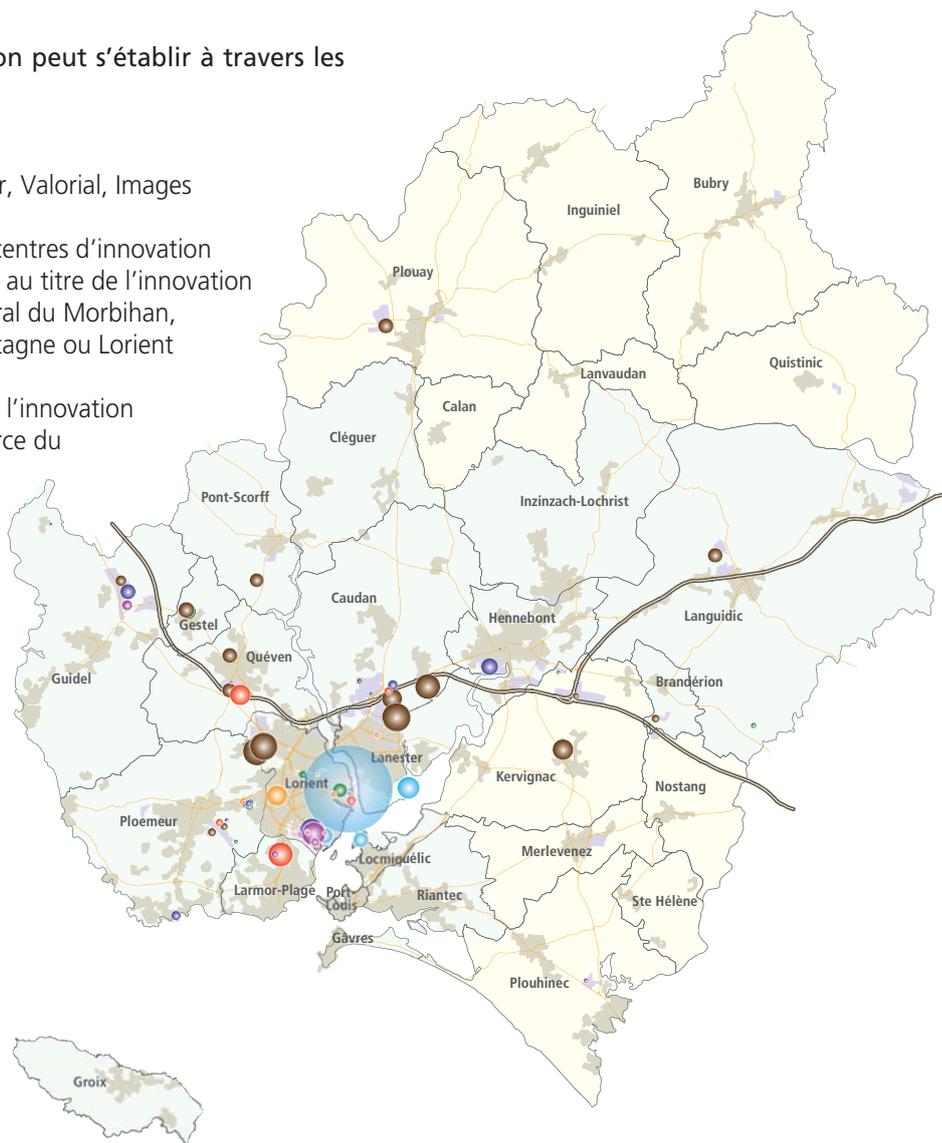
La présence d'entreprises à potentiel d'innovation

La présomption d'innovation peut s'établir à travers les indicateurs suivants

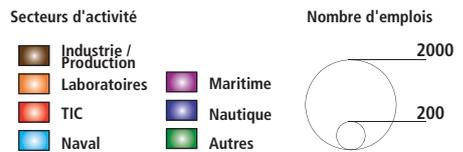
- Dépôts de brevets à l'INPI
- Participation aux pôles Mer, Valorial, Images et réseaux, EMC2...
- Partenariat avec l'UBS ou centres d'innovation
- Obtention de financement au titre de l'innovation par Oséo, le Conseil Général du Morbihan, le Conseil Régional de Bretagne ou Lorient Agglomération
- Nomination au trophée de l'innovation de la Chambre de commerce du Morbihan
- Accompagnement par LTI
- Repérage AudéLor (service R et D, nouveaux produits...)
- Solutions d'hébergement des porteurs de projet par les pépinières Créa SA



Une centaine d'entreprises a été répertoriée comme innovantes. Ces entreprises représentent près de 6000 emplois. Les secteurs maritimes constituent la moitié du tissu innovant. Les matériaux, les TIC (dans une moindre mesure) ou le développement durable constituent également des secteurs de l'innovation locale.



D'autres activités appartenant à d'autres filières sont également présentes sur le territoire, elles n'ont pas été retenues parce qu'elles ne présentaient pas suffisamment de caractéristiques des entreprises dites innovantes. Mais si elles innovent, ce qui est probable, elles peuvent également bénéficier d'un accompagnement adapté.



0 5 Km Sources : BD Carto IGN 2010, Relevés AudéLor 2012 Réalisation : AudéLor 2012

Un financement de l'innovation par des dispositifs publics mais aussi par des fonds d'investissements avec des originalités

bpifrance



Nouvellement créée à partir d'OSEO, Bpi-france finance l'innovation des PME au travers de prêts participatifs, de garantie bancaire, de concours financier ou d'une caution bancaire sur projets innovants. À ces dispositifs viennent s'ajouter les aides publiques dispensées par les collectivités. Au niveau local, SFLD, fonds de capital-risque de l'agglomération réalise des apports en fonds propres et intervient aux cotés de BSA (Bretagne Sud Angels) et de plusieurs fonds d'investissements. Il convient également

d'ajouter les prêts aux créateurs et repreneurs octroyés par Pays de Lorient Initiatives. Ces différents apports sont souvent décisifs pour orienter les décisions des banques en matière de prêts.

SFLD, BSA, Octave,
12 projets innovants
en 2 ans pour
2 M€

29

Le soutien d'un établissement public de coopération intercommunale : Lorient Agglomération



Lorient agglomération dispose parmi ses compétences du développement économique, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du développement des nouvelles technologies. L'innovation fait donc partie de ses domaines d'intervention prioritaires.

Parmi les projets d'envergure que l'établissement porte, on peut citer :

- La reconversion de la Base de sous-marins,
- L'extension du très haut débit,
- La modernisation du port de pêche,
- La construction de l'école d'ingénieurs.

En matière d'économie de la connaissance et de l'innovation, Lorient Agglomération a financé la construction de l'ENSIBS à hauteur de 2.8 millions d'euros soit 20 % du total. En moyenne annuelle, elle finance l'Université et ses laboratoires à hauteur de 500 000 euros. Elle accompagne également les projets Pôle de compétitivité et centres de transfert à hauteur de 300 000 €. Et enfin,

elle soutient des projets innovants, 550 000 € sur l'année 2012 pour le plateau technique CompositIC et l'Université numérique.

Elle a confié, depuis une vingtaine d'année, l'animation opérationnelle du tissu économique à AudéLor, l'agence d'urbanisme et de développement économique du pays de Lorient et à ses satellites (Lorient Technopole Innovations, SFLD, CREA SA, Initiative Pays de Lorient).

AudéLor porte l'association Lorient Technopole Innovations dont l'objet est d'accompagner et de promouvoir l'innovation sur le territoire de Lorient Agglomération, et à travers elle, le cluster Eurolarge Innovation dédié aux entreprises du nautisme et de la course au large





**Identifier
les filières,
croiser les savoirs
pour innover**

Identifier les filières, croiser les savoirs pour innover

Identifier les filières, les compétences et les technologies présentes sur notre territoire, valoriser de manière systématique les croisements de filières et de compétences pour y trouver les gisements d'innovation ne pouvant résulter que de la confrontation d'univers qui ne se rencon-

trent pas spontanément, sont aussi les fondements de ce que les travaux de la Région Bretagne nomment identification des «domaines d'innovations stratégiques S3».

Croisement filières / technologies

	Mécanique Matériaux	Informatique Electronique	Biotech	Energie
Pêche Agro-mer	Nouvelles carènes	Electronique embarquée	Coproduits Nutrition	Motorisation économique
Industrie navale	Coques furtives	Asservissement modélisation	Biofilm marin	Eoliennes hydroliennes
Nautisme	Mâts carbone	Instrumentation	Aliments Conservation	Pile à combustible
TIC Economie numérique	Robotique Imprimante 3D	Logiciels web Internet des objets	Intervention non invasive	Capteurs Contrôle Smart grid
Agriculture Agroalimentaire	Eco-emballage	Electronique embarquée Robotique	Agriculture éco-intensive	Méthanisation

Les domaines S3*, stratégies de spécialisation intelligente :

La Commission européenne fixe aux Etats membres et à leurs régions, comme condition préalable à l'octroi des fonds structurels, l'élaboration d'une stratégie de recherche et d'innovation reposant sur une spécialisation intelligente. Il s'agit pour chaque région de définir des priorités et de focaliser ses ressources sur un nombre limité de domaines d'activités et secteurs technologiques où elle dispose d'un avantage comparatif et susceptible de générer de nouvelles activités innovantes qui confèreront à moyen terme, un avantage concurrentiel dans l'économie mondiale.

(*) S3 : Smart Specialisation Strategy

7 domaines S3 retenus par BDI* pour la région Bretagne

- ▶ L'Innovation sociale et citoyenne pour une société ouverte et créative
- ▶ La chaîne agro-alimentaire durable pour des aliments de qualité
- ▶ Les activités maritimes pour une croissance bleue
- ▶ Les technologies pour la société numérique
- ▶ La Santé et bien-être pour une meilleure qualité de vie
- ▶ Les technologies de pointe pour les applications industrielles
- ▶ L'Ingénierie écologique et énergétique au service de l'environnement

Le recensement et l'analyse de la centaine d'entreprises innovantes et des laboratoires du pays de Lorient ont montré la présence sur notre territoire de 6 grandes filières principales qui se déclinent en domaines d'avenir (voir schéma local de l'innovation) et qui correspondent à 3 des grands domaines d'innovations stratégiques régionaux.

33

Domaines S3, 6 filières retenues par Lorient Agglomération

- ▶ Les activités maritimes pour une croissance bleue
 - ▶ industrie navale
 - ▶ nautisme
- ▶ Les technologies de pointe pour les applications industrielles
 - ▶ technologies de l'information et de la communication
 - ▶ mécanique & matériaux
- ▶ La chaîne agro-alimentaire durable pour des aliments de qualité
 - ▶ pêche et produits de la mer
 - ▶ agriculture et agroalimentaire

Les entreprises du pays de Lorient ont été passées en revue et rattachées aux domaines d'innovation S3

(*) BDI : Bretagne Développement Innovation

Ce schéma de l'innovation se doit d'avoir des ambitions pour nos secteurs «socles» en mutation

Filières socles

Enjeux pour les filières

Industrie Navale

Conforter la position de port de construction réparation navale de rang 1 sur la façade atlantique

Nautisme

Faire prospérer l'image d'excellence technologique liée à la course au large
Mener des actions de diversification

TIC
Electronique

Construire l'économie numérique et assurer sa visibilité à l'échelon local et si possible régional

Pêche
Agro-Mer

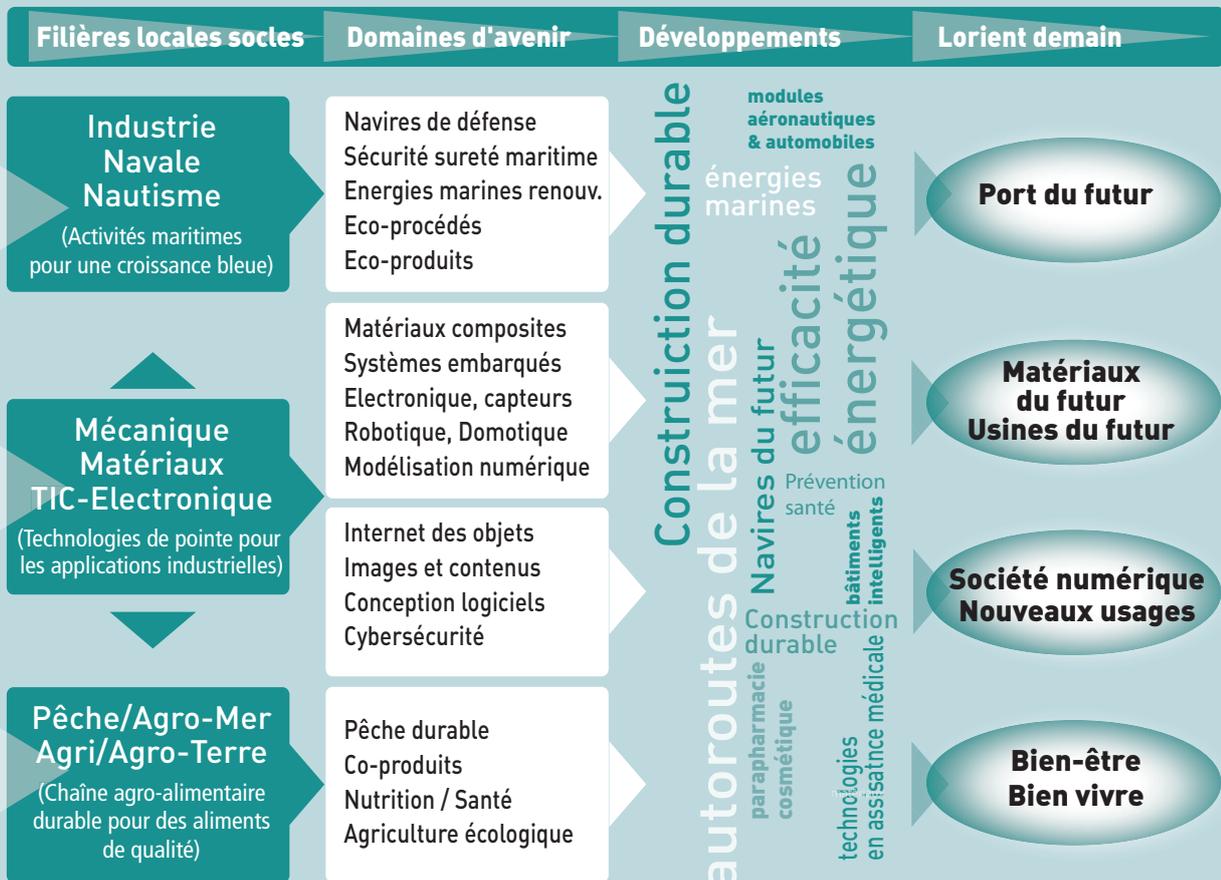
Consolider la position de premier plan du port de pêche et des produits de la mer en Bretagne

Agriculture
Agro-Terre

Soutenir la filière agricole et agroalimentaire, l'animer à l'échelle régionale

Mais également des ambitions pour faire émerger de nouveaux secteurs

Domaines d'avenir S3



3 domaines d'innovation S3 en devenir

Notre territoire est impliqué dans 3 autres domaines d'innovation «S3» retenus par la Région Bretagne. Si ces filières n'ont pas encore atteint la masse critique propre à les positionner en tant que filières de référence en matière d'innovation, il n'en demeure pas moins qu'elles recèlent des potentialités qu'il convient de croiser avec nos filières «socles» pour créer de nouvelles opportunités.

Domaine S3 «Innovations sociales et citoyennes pour une société ouverte et créative»

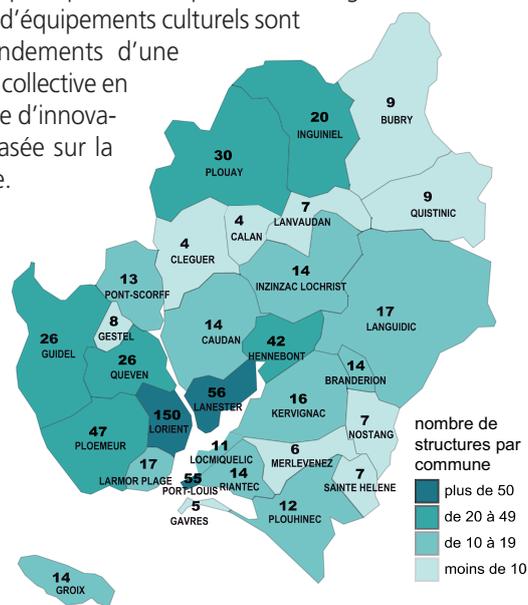
- ▶ **1A*- Démarches d'innovation sociale et citoyenne : voir Orientation N°3 page 46**
- ▶ **1C*- Patrimoine et tourisme durable**

Le tourisme constitue un potentiel économique important : il génère aujourd'hui près de 3500 emplois directs sur le territoire de l'agglomération. Cette filière a fait l'objet d'un accompagnement important de la collectivité depuis le début des années 90. Le territoire peut compter sur un socle d'équipements touristiques structurants tels que la citadelle de Port Louis, la Cité de la Voile, la Base de Sous-Marins, le Zoo de Pont-Scorff et sur des événements phares, qui favorisent considérablement la dynamique touristique sur le territoire.

▶ **1D*- Industries créatives et culturelles**

Notre territoire dispose d'une vitalité culturelle qui en fait un véritable ressort d'attractivité et d'identité et qui nous permet de nous affirmer comme territoire créatif, si possible en avance sur les usages socio-numériques durables et solidaires, orienté vers le citoyen, et valorisant la vie artistique et culturelle contemporaine.

Richesse associative, offre conséquente de manifestations et de pratiques artistiques et maillage dense d'équipements culturels sont les fondements d'une action collective en matière d'innovation basée sur la culture.



Le festival interceltique : un laboratoire culturel

- Véritable vitrine vivante, le Festival Interceltique de Lorient est un lieu qui s'ouvre sur le monde.
- 10 jours de spectacles
 - 4500 musiciens, chanteurs, danseurs, plasticiens, universitaires, cinéastes, d'Écosse, d'Irlande, du Pays de Galles, de Cornouailles, de l'Île de Man, de Galice, des Asturies, de Bretagne, des USA, du Canada, d'Australie, etc...
 - 700 000 visiteurs et spectateurs, 1100 bénévoles

Le schéma communautaire

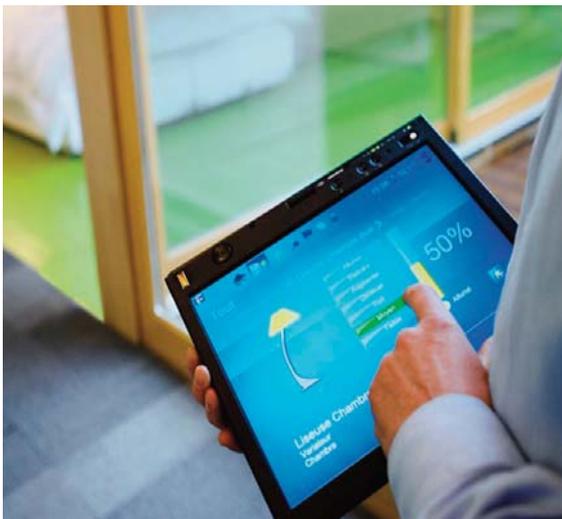
Élaboration par Lorient Agglomération d'un schéma communautaire de développement touristique : faire émerger un projet de développement touristique innovant et convergent vers une vision partagée du développement du tourisme et des loisirs sur ce territoire.

(*) : Nomenclature Région Bretagne - Stratégie régionale de développement économique et d'innovation

Domaine S3 «Santé et bien-être pour une meilleure qualité de vie»

- ▶ 5A- Prévention – santé – bien-être
- ▶ 5C- Technologies médicales, diagnostiques et thérapeutiques et e-santé

Le pays de Lorient se caractérise par une offre diversifiée en soins hospitaliers avec la présence du CHBS à Lorient (2500 emplois), le centre hospitalier de Port Louis – Riantec, 2 cliniques, un établissement de convalescence et de repos à Lanester, un centre de réadaptation fonctionnelle à Ploemeur et un centre hospitalier psychiatrique à Caudan. À ces établissements, il faut ajouter 1200 professions libérales dans l'aire urbaine de Lorient.



Kerpape, centre de santé remarquable et indispensable

Maitre mot du centre : rendre les patients les plus autonomes possibles et favoriser leurs insertions dans le monde du travail
Un laboratoire de recherche en électronique travaille activement avec le Lab-STICC de l'UBS à des solutions en matière de domotique, de téléphonie ou d'équipement de logement intelligents.

Domaine S3 «Ingénieries écologique et énergétique au service de l'environnement»

- ▶ 7B - Réseaux électriques intelligents
- ▶ 7C- Système constructif performant et durable (éco-construction et éco-rénovation, TIC et bâtiment)

La performance énergétique des logements et bureaux constitue un enjeu majeur mais le bâtiment doit aussi être appréhendé de manière globale au regard des multiples interactions avec ses occupants et avec son environnement.

Le poste «logement» représente à lui seul 30% du budget des ménages. Plus les énergies fossiles seront rares, plus elles seront chères, plus les charges liées notamment au chauffage des logements risquent de peser lourdement si nous n'agissons pas pour : Informer les usagers sur leur consommation d'énergie, sur la performance énergétique des locaux qu'ils occupent et favoriser les comportements éco-citoyens. Inciter à construire dès aujourd'hui les bâtiments de demain, à réaliser les travaux d'amélioration énergétique les plus efficaces pour les bâtiments existants, en aidant financièrement les ménages à la réalisation de ces travaux, à l'acquisition des matériaux et équipements les plus performants et à l'utilisation des énergies renouvelables. Rechercher pour améliorer la performance des matériaux, systèmes et techniques constructives existants et en élaborer de nouveaux, toujours plus performants.



L'efficacité énergétique au service de l'économie du territoire

Les établissements d'enseignement technique, publics et privés de l'agglomération de Lorient se sont fédérés pour mettre à disposition un outil au service de l'efficacité énergétique :

- IUT Génie Thermique et Énergétique,
- Laboratoire d'Ingénierie des Matériaux de Bretagne,
- Lycée Colbert,
- Lycée Julien Crozet,
- Lycée Saint Joseph La salle.

La FFB56, la CCM56, la Capeb, Cobati, sont engagés en matière de formation et d'accompagnement de leurs adhérents pour mettre en œuvre les bonnes pratiques qu'impose la transition énergétique.

Les attentes des acteurs

Les acteurs du territoire ont des attentes en matière d'innovation

Rencontrer les acteurs de l'innovation sur le territoire, les écouter, confronter les positions des uns et des autres pour aboutir à des synthèses qui sont autant de propositions fortes, documentées, en accord avec les préoccupations de chacun mais aussi dessinant une dynamique d'ensem-

ble. Quatre catégories d'acteurs nous livrent ici leurs réflexions et leurs attentes d'un schéma local de l'innovation.

Une cinquantaine de chefs d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités a été rencontrée et entendue soit en tête à tête soit en groupe de travail

Les universitaires

L'UBS se veut être une Université professionnalisante et de proximité, elle propose une large offre de formation au plus près de la réalité des métiers, appuyée sur un dispositif de recherche. A l'Université, l'innovation se faisant autant dans les laboratoires que dans les salles de cours !

« Il faut favoriser les rencontres et le travail collaboratif parce que le monde de l'entreprise et de l'enseignement supérieur et de la recherche publique se connaissent mal et se ne fréquentent pas assez »

« Il y a un fossé entre les travaux de recherche dans les laboratoires et les besoins en recherches appliquées et applicables dans les entreprises »

« Mieux faire connaître les formations dispensées parce que le niveau de formation des personnels dans les entreprises demanderait à être plus poussé pour développer de l'innovation »

« Les bacs +2, +5 et +8 sont les bases possibles d'une action de promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation ».

Les entreprises

Les entreprises innovent d'abord dans le produit puis dans le procédé. L'innovation vient par les clients et en interne mais peu ou pas par l'université. L'innovation se fait souvent avec des partenaires extérieurs à la Bretagne et même à la France. En Bretagne, Brest est le premier partenaire (maritimité oblige!). Innover pour faire face au marché, à la concurrence, pour aller à l'international. L'innovation est possible d'abord grâce à une main d'œuvre compétente puis en second grâce à l'action publique, en revanche il y a peu de relations avec l'université.

« Un dispositif local de l'innovation doit s'intéresser à l'ensemble des grands secteurs d'activités présents sur le territoire »

« Il faut identifier les filières et organiser leurs croisements car souvent l'innovation est issue de ces intersections »

« Il faut disposer de la connaissance des compétences présentes sur le territoire »

« Comment mieux travailler avec l'université, comment améliorer l'accès aux compétences des laboratoires et aux viviers d'étudiants formés ? »

« Trop de structures d'accompagnement nuisent à la lisibilité et à l'efficacité de la puissance publique »

« Ce schéma local doit prévoir des actions larges de sensibilisation à l'innovation ».

Une vingtaine d'universitaires directeurs de laboratoires de recherche, d'unités de formation, ingénieurs de transferts et d'accompagnement des étudiants a été rencontrées et entendues soit en tête à tête soit en groupe de travail

Les financeurs

Pour les jeunes entreprises innovantes, les économies personnelles des entrepreneurs, de leur famille et de leurs amis constituent souvent la source de financement la plus importante. Investir dans ces entreprises représente un niveau de risque élevé, il faut financer des actifs incorporels et des années de déficit à venir. Il leur est donc extrêmement difficile d'obtenir des prêts auprès d'établissements bancaires.

«Etre dans les réseaux de financement est très important pour pouvoir accéder à la ressource financière ; qu'elle soit publique à travers les aides dispensées par les collectivités ; ou qu'elle soit privée à travers les fonds investis par les sociétés spécialisées ou les investisseurs privés. Dans le second cas rien ne se fait si on ne peut pas investir à leurs côtés !»

«Disposer d'un outil de financement suffisamment doté doit faire partie d'un plan d'action de cette nature »

«Pour innover, l'idéal serait de créer un fonds d'amorçage avec l'université qui associerait les différents acteurs du financement»

«Ce fonds pourrait alimenter un prix de l'innovation avec pour objectif de donner un signal aux porteurs de projets que le pays de Lorient s'intéresse à l'innovation».

Rencontre avec SFLD société de capital-risque, OSEO banque publique d'investissement, BSA club des investisseurs privés (business angels) du Morbihan.

La société civile

Pour les membres du Conseil de développement du pays de Lorient, il faut partir des besoins et des usages pour repenser nos pratiques et préparer l'avenir

«L'innovation, qu'elle soit sociale ou technologique, passe par la mise en action de qualités de créativité et d'entrepreneuriat des individus et des organisations. Il faut dépasser les aprioris et les habitudes. C'est un état d'esprit qu'il faut développer»

«La réponse aux besoins sociaux doit s'accompagner de création de richesse et d'emploi»

«Le soutien des services de l'état et des collectivités doit privilégier les actions collaboratives (pousser au décloisonnement !) mixtes (en terme d'acteurs : entreprises classiques, secteur public, associations, mutuelles, individus,...) et intégrant les 4 dimensions du développement durable»

«Penser local pour agir local et global : l'innovation doit être « ascendante » et partir des besoins locaux et de la créativité des habitants.»

Lors des ateliers participatifs et des débats du groupe de travail, des premiers éléments ont été avancés sur les besoins sociaux dans le pays de Lorient, 17 propositions ont été émises.

46 personnes ont été consultées : des responsables d'entreprises, des personnes issues des syndicats, du monde économique, d'organismes qualifiés, d'associations liées à l'économie solidaire, aux affaires sociales, à l'éducation, à l'insertion, des structures liées à la culture, ou encore d'une association de protection de la nature.





Le schéma territorial de l'innovation

Le schéma territorial de l'innovation

▶ 3 enjeux

Innové pour se développer et attirer

Stimuler le potentiel d'innovation des entreprises, en agissant sur la qualification des ressources humaines et leurs capacités de R&D. Provoquer une large diffusion de la culture de l'innovation au sein des entreprises et de la société.

Etre connecté à ses partenaires clés dans les réseaux de compétences

Compenser les effets de taille, savoir tirer parti des pôles d'excellence qui se sont développés à nos frontières, rechercher des complémentarités pour enrichir notre écosystème.

Faire des choix sectoriels

Les activités maritimes pour une croissance bleue, les technologies de pointe pour les applications industrielles, la chaîne agro-alimentaire durable pour des aliments de qualité.

3 priorités pour le territoire

S'affirmer comme territoire maritime de rang 1 sur la façade atlantique

Notre territoire tourné vers la mer depuis son origine, a su réaliser au fil du temps des investissements matériels et humains, accumuler des compétences, des savoir-faire, dans tous les compartiments de l'économie maritime, pour se hisser aujourd'hui aux toutes premières places, que ce soit à l'échelle de la Bretagne ou même de la façade atlantique. La course au large et le nautisme, la pêche et les produits de la mer, la construction réparation navale, sont sans conteste des filières d'excellence pour le pays de Lorient, aptes à porter les innovations demain.



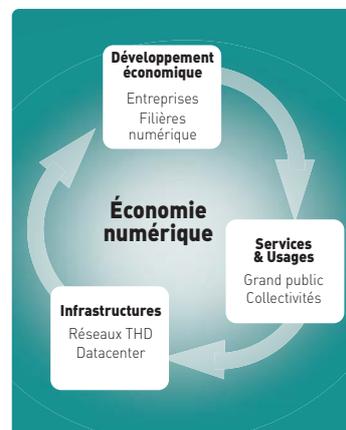
Inscrire notre croissance dans le développement durable

L'idée qui s'impose progressivement n'est pas d'ajouter aux filières existantes une énième filière qui serait dite verte, mais d'imaginer une transformation progressive et transversale de l'ensemble de l'économie en la rendant éco-innovante dans tous les secteurs. Nombre de projets sont en cours ou déjà bien installés dans notre économie locale. Agriculture et pêche durable, plaisance verte, ports ISO 14001, production d'énergie, recyclage des déchets... À l'échelle de notre territoire, nous pouvons promouvoir et stimuler le développement durable en accompagnant les projets des institutions et des entreprises dans leurs démarches d'éco-innovation.



Construire l'économie numérique et la mettre en lumière

Le numérique est reconnu comme un des principaux leviers de compétitivité des territoires, un vecteur d'innovation majeur tant pour les entreprises que pour les citoyens et un facteur de croissance incontournable pour tous les secteurs de l'économie, tout en représentant également un secteur industriel propre en forte croissance. Les réponses aux grandes questions posées à la ville de demain - attractivité et compétitivité, stimulation de l'innovation, qualité de vie et cohésion sociale, dynamisme culturel et rayonnement international... - s'appuient, dans une large mesure, sur de nouvelles opportunités permises par le numérique.



Le schéma territorial de l'innovation

4 orientations

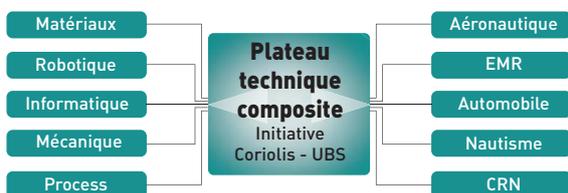
ORIENTATION

N°1

**ACCROITRE
LA PERFORMANCE
ECONOMIQUE
DES ENTREPRISES PAR
L'INNOVATION.**

► Soutenir les projets émergents à fort potentiel, au croisement des filières et des technologies

- Le projet «Plateau composite» à la confluence des technologies liées aux matériaux, à la robotique, à l'informatique, à la mécanique, au process pour adresser des secteurs comme l'aéronautique, les EMR, l'automobile, le nautisme, la CRN.



- Le projet de «site d'essai-site pilote» au large de Groix pour tester des éoliennes flottantes sources d'énergie renouvelable marine
- Le projet «nouveau centre technique IDMer» qui vient en appui à la filière halieutique en matière de nutrition santé
- Le projet «Effipole» de plateforme en efficacité énergétique pour la conception et l'amélioration des enveloppes de bâtiments, l'éco-efficience des systèmes et des procédés
- Le projet «incubateur numérique» et le «FAB Lab» pour favoriser l'émergence d'une filière de la création numérique en lien avec le projet «ville numérique».

► Accompagner la mutation des secteurs « socle » du territoire

- Accompagner tous les grandes filières présentes sur l'agglomération
- Développer une stratégie de croisement de filières et de technologies notamment au travers de la

diffusion des TIC dans les filières maritimes et alimentaires

- Bâtir un outil de réparation navale civile à travers des investissements notamment dans le projet «F2» et une organisation commerciale et industrielle ad hoc
- Soutenir les actions en faveur d'une pêche durable et responsable
- Rendre visibles les activités des TIC sur le territoire et les nouveaux usages en lien avec la ville numérique.

► Accompagner les entreprises dans leurs démarches d'innovation

- Accompagner de façon ciblée les entreprises innovantes par des apports en compétences (participation au Programme régional SIDE), des financements spécifiques, de la recherche d'investisseurs
- Apporter un appui à la création d'entreprises innovantes, accompagnement, apports méthodologiques, techniques, financiers, mise en service d'un incubateur de projets ouverts aux entrepreneurs en phase de création
- Renforcer la vocation du collège entreprise à travers sa participation au think tank «Lorient innovation et croissance».

► Renforcer l'ingénierie et les capacités financières pour la création et la croissance d'entreprises innovantes

- Accompagner par de l'ingénierie financière (fusion-acquisition, fonds propres, fonds de roulement, garanties bancaires)
- Mobiliser des capacités de financement à travers les fonds de «business angels»
- Etudier la mise en service d'un fonds d'amorçage en relation avec l'université pour accompagner les étudiants créateurs d'entreprises innovantes
- Alimenter un fonds de Prêts à taux 0 sans garanties «spécial entreprise / projet innovant»
- Alimenter le fonds d'investissement SFLD en tant qu'outil local d'intervention au capital des entreprises innovantes, fédérateur d'autres fonds
- Promouvoir le Crédit d'Impôt Recherche (CIR)
- Mobiliser les aides publiques au bénéfice des projets innovants.

RENFORCER L'IMPACT ECONOMIQUE DE L'EFFORT DE RECHERCHE PUBLIQUE ET DE FORMATION

► Incitation aux démarches collaboratives et aux partenariats, appui sur le potentiel universitaire

- Améliorer la collaboration entre la recherche publique et l'entreprise par l'amélioration de la circulation de l'information à forte valeur ajoutée
- Accompagner le transfert de technologie vers les PME / TPE (voir plateforme de transfert page 52)
- Aider à multiplier les contrats «CIFRE», notamment en finançant 50% des contrats conclus avec les entreprises du territoire, pour transférer de la compétence dans les entreprises
- Soutenir les projets collaboratifs entreprises – université (plateau composite, EffiPole...).

► Diffuser la culture de l'innovation et de la créativité

- Mettre en œuvre un plan de communication «histoires d'innovations»
- Fonder des lieux de rencontre de combinaison de talents entrepreneurs - étudiants, (incubateurs et incubateur numérique)
- Organiser des rencontres étudiants / chercheurs / entrepreneurs / artistes
- Favoriser la culture et les débats sur l'innovation et la création dans la société
- Renforcer les rencontres autour de l'innovation et notamment trans filières.

► Favoriser les formations incitant à l'entrepreneuriat et à l'innovation

- Mettre en place des modules de formation au management de l'entrepreneuriat et de l'innovation réalisés dans le cadre de l'incubateur de projets (étudiants en fin de cycle : bac +2, +5, +8) en partenariat avec l'UBS
- S'inscrire dans le programme Start'UBS, stimuler l'esprit et la création d'entreprise des étudiants en sciences sociales.

Le schéma territorial de l'innovation

► 4 orientations

ORIENTATION

N°3

**STIMULER
L'INNOVATION SOCIALE,
INNOVER A PARTIR
DE L'EXPRESSION
DES BESOINS**

► **Faire de l'innovation sociale un facteur de compétitivité et de bien-être au travail**

- Inscrire les démarches d'éco-innovation comme un axe stratégique de développement du pays de Lorient
- Développer sur le territoire la gestion collective prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et la formation tout au long de la vie.
- Mobiliser l'épargne locale pour le développement du territoire.
- Innover dans le management et la gouvernance des entreprises, promouvoir la RSE, encourager la participation des salariés et le jeu collectif
- Etudier l'opportunité de structures de coworking pour permettre aux auto-entrepreneurs et créateurs de sortir de l'isolement

► **Vivre ensemble dans des logiques de coopération et de partage**

- Créer des ateliers de créativité transversaux et des formations communes
- Ouvrir les espaces publics pour partager des expériences et des échanges gratuits dans les espaces publics du territoire
- Favoriser les logiques de partage plutôt que la possession de biens (partage de logements, covoiturage)
- Favoriser la culture de l'international, condition du développement local.

► **Associer les citoyens à la réflexion sur le développement du territoire et de l'innovation**

- Réaliser un état des lieux des besoins collectifs locaux dans une logique ascendante.
- Lancer une démarche de prospective participative en associant largement la population.
- Anticiper de manière collective l'impact et les opportunités locales ouvertes par la révolution numérique (l'e-education, des fab labs, du télé travail dans le Pays de Lorient)
- Favoriser la prise de responsabilité et l'expression des jeunes.
- Développer l'ouverture des données publiques aux citoyens (open data).
- Elargir les indicateurs de développement et de performance dans les entreprises, les organisations et en matière de développement local
- Imaginer des gouvernances élargies qui associent les territoires voisins.
- Renforcer le rôle du Conseil de développement.

RENDRE ATTRACTIF LE TERRITOIRE, L'INSCRIRE DANS LES RÉSEAUX DE COMPETENCES, RENFORCER SES CONNECTIONS À L'INTERNATIONAL.

► Promouvoir et attirer

- Développer une stratégie de communication spécifique «territoire marin d'excellence» en tant que marqueur territorial
- Promouvoir les atouts touristiques et le bien vivre du territoire
- Rendre tangible la notion d'innovation sur le territoire en identifiant des espaces où se concentrent l'innovation (espaces technopolitains)
- Bâtir une démarche «accueil des cadres et aide à l'emploi des conjoints» pour attirer et conserver des cadres à potentiel.
- Amplifier le déploiement du très haut débit pour développer l'économie numérique.

► Investir les réseaux clés de compétences

- Participer activement aux pôles de compétitivité des filières présentes sur le territoire (Mer, Aquimer, Valorial, EMC2, Image et Réseaux)
- Mettre en place une stratégie d'alliance Bretagne Sud à travers des projets communs

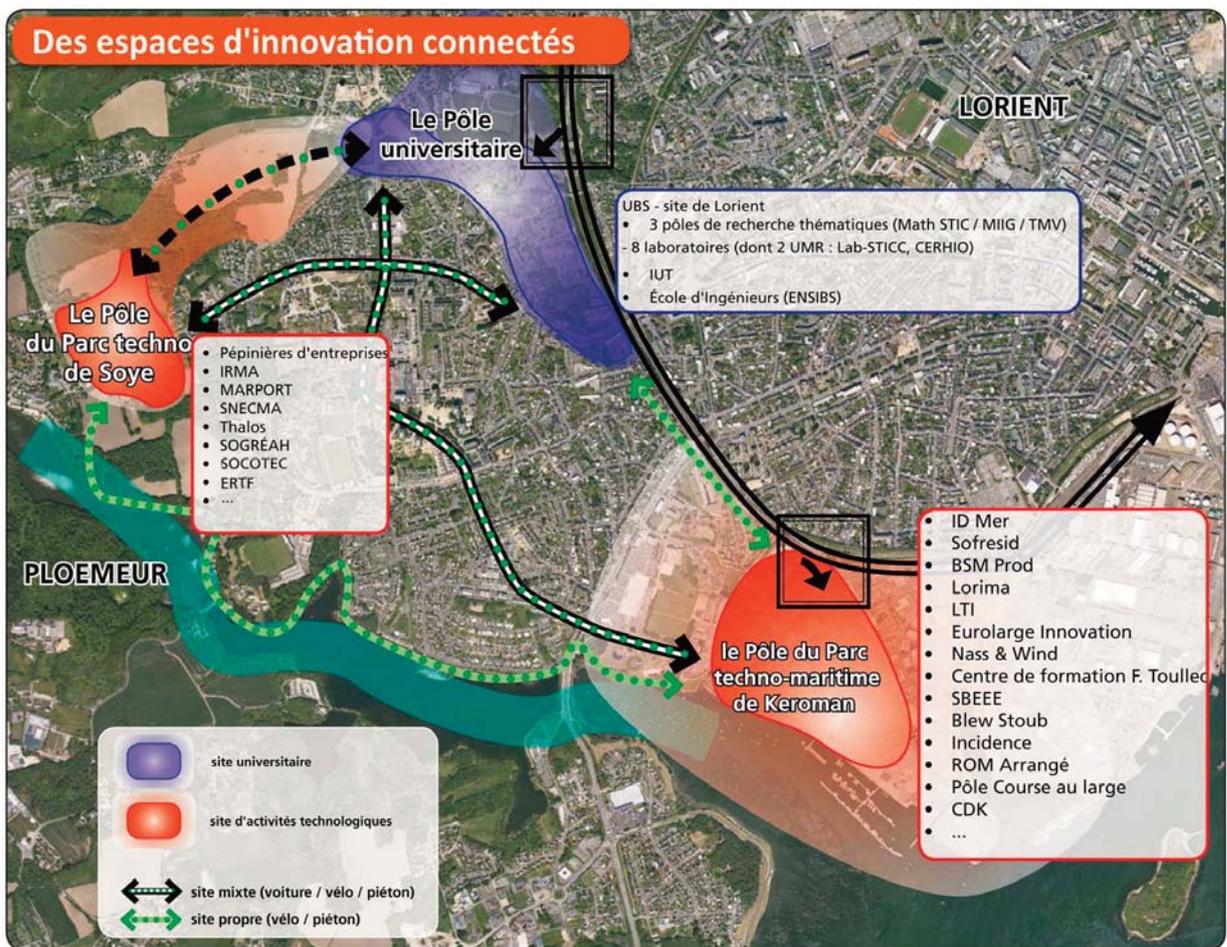
- Stimuler et professionnaliser les grappes d'activités locales (Eurolarge, Blue Fish, Cluster CRN avec Concarneau...)
- Renforcer notre présence dans les réseaux ou «il faut être» (réseaux des pôles universitaires et de la R&D, Région Bretagne, BDI, BCI, Technopoles, incubateurs, réseaux de financement...).

► Renforcer ses relations à l'international

- Se rapprocher de Bretagne Commerce International
- S'appuyer sur la diaspora bretonne pour bénéficier de contacts privilégiés
- S'appuyer sur les réseaux des entreprises du territoire présentes à l'international
- Favoriser les stages à l'étranger pour nos étudiants et accueillir des étudiants étrangers en formation ou en stage d'entreprise
- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie collective à l'international pour développer de nouveaux leviers de croissance.

Le schéma territorial de l'innovation

RENDRE TANGIBLE LA NOTION D'INNOVATION SUR LE TERRITOIRE EN IDENTIFIANT DES ESPACES OÙ SE CONCENTRENT L'INNOVATION (ESPACES TECHNOPOLITAINS)



48

Ces espaces où se concentre l'innovation n'ont pas vocation à capter l'ensemble des entreprises innovantes présentes dans l'agglomération. Ils ont pour vocation de rendre perceptible la notion d'innovation sur le territoire.



La gouvernance

L'éco système

Bâtir un éco système favorable à l'innovation : une responsabilité collective

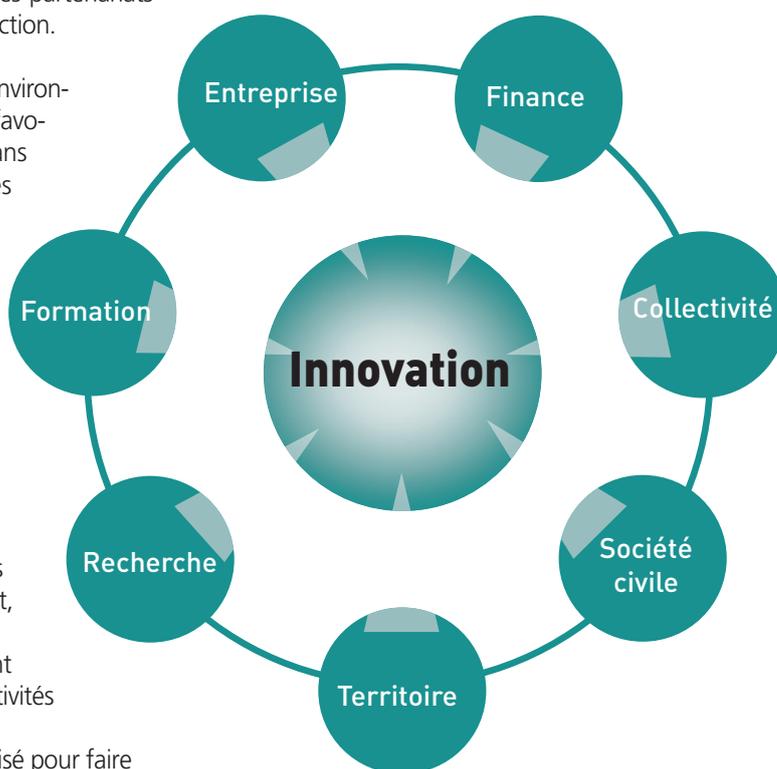
L'entreprise ne peut fonctionner en autarcie, elle doit être consciente de son interdépendance vis-à-vis de son environnement socio-économique, que l'accès à la recherche et aux potentiels ne peut se concrétiser sans des alliances et des partenariats

multiples qui complexifient son champ d'action.

50

La puissance publique doit s'assurer que l'environnement socio-économique soit propice et favorise l'émergence de l'innovation dans l'entreprise aux intersections des mondes multiples que forme un territoire.

- ▶ Un vivier de talents regroupant des expériences variées pour créer de l'innovation
- ▶ Les universités qui forment et font émerger des talents
- ▶ Les capital-risqueurs, incubateurs et accélérateurs de start-ups
- ▶ Une relation plus proche entre entreprises privées, collectivités, structures de formation et laboratoires de recherche, structure de financement, société civile.
- ▶ Des projets structurants qui soutiennent l'émergence et le développement d'activités nouvelles
- ▶ Un territoire accueillant, équipé, organisé pour faire prospérer les projets innovants
- ▶ Une organisation des structures d'accompagnement qui favorise le développement d'un écosystème local, avec une feuille de route et un agenda.



Le système local du développement économique et de l'innovation est complexe et peu lisible

Au niveau du pays de Lorient, plusieurs structures locales et supra locales apportent leur appui au développement économique et à l'innovation comme en témoigne ce tableau

Les acteurs locaux du développement économique et de l'innovation

Acteurs	Métiers									
	Recherche Fondamentale	Recherche Appliquée	Formation	Veille, Intelligence Économique	Animation, Inter médiation, Communication	Ingénieries de Projets	Financement des Projets	Pré-industrialisation, Projets pilotes	Marketing, Management, Développement	
Entreprises		+				●	●			●
Universités, Enseignement Supérieur	●	●	●	+		+				
Centres de Recherche	●	●		+						
Centres Techniques		●		+	+			●		+
Pôles de Compétitivité				+	●	+	●			+
Technopole / Pépinière / Incubateur				+	●	+				
Associations Locales d'Accompagnement				+	●	●				
Agence de Développement Économique				+	●	●				+
Services de l'Agglomération					+	+	●			
Services du Département					+	+	●			+
Services de la Région					+	+	●			
Agences Régionales				+	●	+				+
Chambres Consulaires			●	+	●	+				+
Interprofessions				+	●					
Organismes Financeurs						●	●			
Professions libérales			+			+				●
Conseil de Développement				+	+					

Domaines d'intervention : Prioritaire ● Complémentaire +

Le diagnostic de l'innovation montre bien l'hésitation que marquent des entreprises, mais aussi des laboratoires de recherche, face au système local d'innovation : les outils, les missions et les acteurs sont nombreux et rendent ce système encore trop peu lisible. Il convient donc de clarifier le rôle des acteurs, la cible des outils qu'ils mettent en œuvre et d'améliorer la cohérence, l'efficacité, le pilotage et le suivi des actions au sein de ce système.

Cette complexité, qui rebute, est perçue d'autant plus par les entreprises qui sont encore peu sensibles à l'innovation. Il convient donc, pour cette raison également, de mieux "vendre" l'offre publique d'accompagnement de toutes les formes d'innovation et de proposer des actions et des dispositifs qui pourraient accélérer la diffusion d'une culture de l'innovation dans toutes les entreprises.

L'organisation opérationnelle

C'est une organisation en filières et en métiers qui permettra de couvrir au mieux les besoins en matière d'accompagnement de l'innovation.

Regrouper, mutualiser, moderniser

La communauté d'agglomération, compétente en matière de développement économique et d'innovation a mis en place, il y a une vingtaine d'année, un ensemble de structures d'accompagnement composé de cinq entités qui interviennent dans des domaines différents (innovation, développement économique, financement des entreprises, gestion de pépinières, accompagnement et prêts aux créateurs). Si cette organisation se justifiait en son temps, elle ne répond plus aujourd'hui aux attentes des entreprises et des laboratoires, pas plus qu'à son commanditaire Lorient Agglomération.

En effet, notre système local de l'innovation ne doit pas se limiter à un réseau d'acteurs plus ou moins enclin à coopérer mais fournir une "boîte à outils" au service des entreprises et des laboratoires, apte à mobiliser une capacité d'actions et un environnement global (formation, veille, appui aux partenariats et aux projets innovants, financement, ...), qui nourrissent l'innovation et la créativité.

Notre système local de l'innovation ne doit pas non plus limiter son action à un ou deux secteurs d'activités. L'ensemble des entreprises et des laboratoires sont en attendent un accompagnement qui, non seulement, soutient la filière nautisme et en partie la filière TIC, mais également les filières pêche et produits de la mer, agroalimentaire, électronique, navale, énergie, les éco activités...

La nouvelle organisation devra :

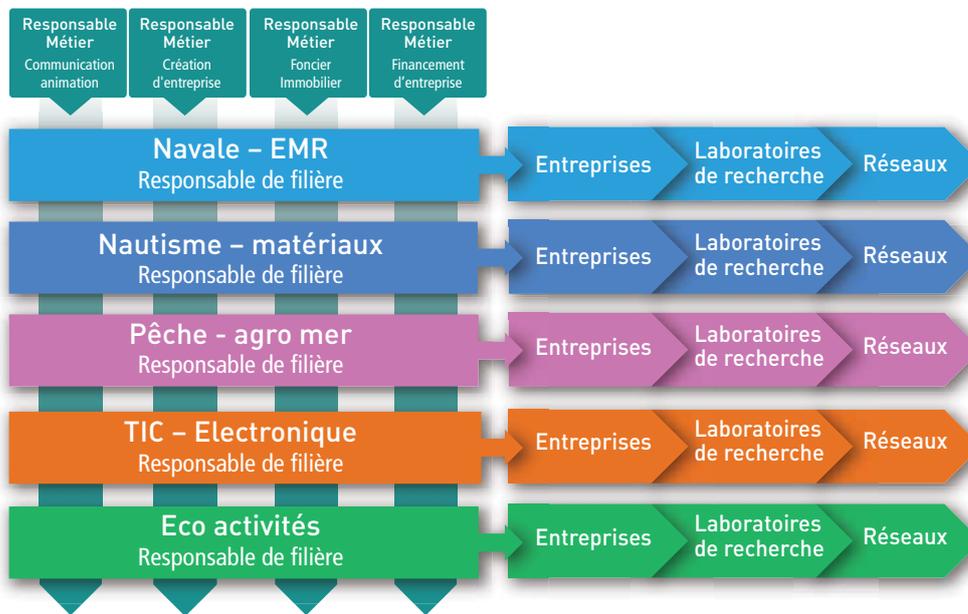
- ▶ Etre parfaitement compréhensible et simple d'accès pour les entreprises, les laboratoires, les réseaux et les institutions
- ▶ Disposer de l'ensemble des compétences pour répondre aux attentes complexes des acteurs
- ▶ Couvrir tous les secteurs innovants présents sur le territoire
- ▶ Etre dans les réseaux de compétences
- ▶ Etre connecté à l'international et notamment aux projets européens.

Le guichet unique

Il donne la première information et oriente vers le bon interlocuteur (interne ou externe)



Innovation & développement économique à travers une organisation en filières et métiers



53

Le responsable de filière

Il accompagne les projets innovants ou non des entreprises de sa filière, il est en relation avec les laboratoires de recherches et les centres d'innovation de son secteur, il assure l'animation des réseaux propres à sa filière, il s'appuie sur les compétences des pôles métiers

Le responsable métier : Il est le spécialiste dans son domaine, il prend la main sur le projet quand celui-ci est essentiellement de sa compétence, il informe le responsable de filière des actions menées et de leurs évolutions.

Maintien et développement des dispositifs d'accompagnement

Par exemple, le responsable de la filière Nautisme anime le cluster Eurolarge Innovation,



le responsable de la filière Pêche anime l'association Blue Fish



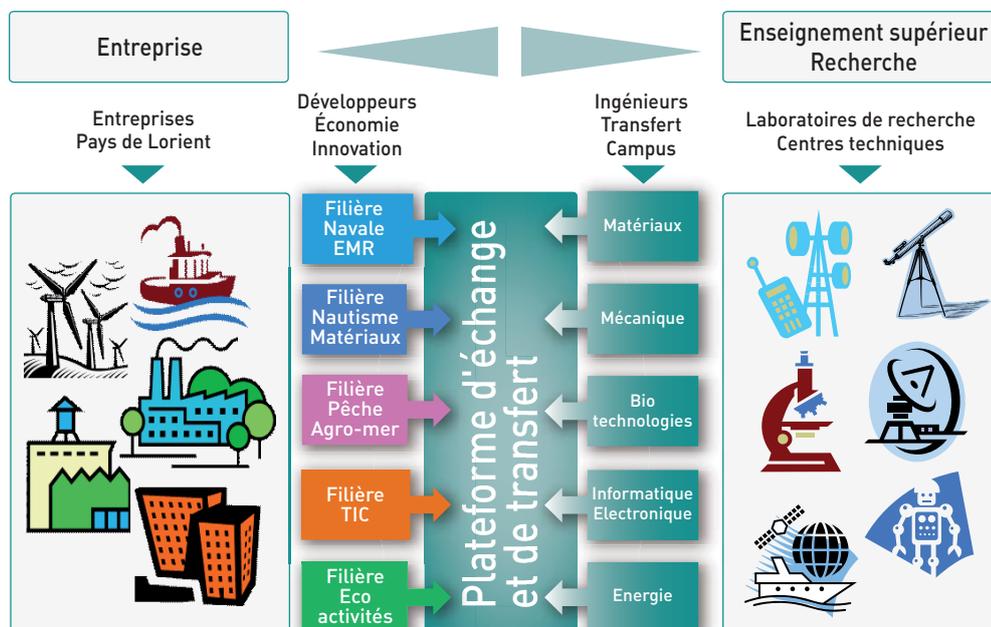
L'organisation opérationnelle

Cette nouvelle organisation permettra de compléter les dispositifs existants notamment par la mise en place d'une plateforme d'échange et de transferts de compétences et de savoirs faire entre :

► L'Université de Bretagne Sud et AudéLor.

- Les laboratoires de recherches et les entreprises (UBO, UEB, écoles d'ingénieurs ...)
- Les différentes institutions déjà organisées en filières (BDI, le CG56, ...)
- Le territoire et les réseaux qui fonctionnent par grands secteurs (pôles de compétitivité, IRT...).

Plateforme d'échange et de transfert UBS/ AudéLor



54



La mise en œuvre d'une telle démarche demandera une modification de l'organisation en place et s'appuiera sur la mise en œuvre d'un lieu unique identifié comme un véritable centre de ressources pour le territoire.



La mise en action de ce nouveau programme de travail devra inclure :

- Un renforcement des compétences en ingénierie de projets au sein de l'équipe de développeurs
- Un appui en ingénierie de l'innovation aux filières pêche, produits de la mer, nautisme, construction réparation navale, agroalimentaire, électronique, TIC, éco-activités...
- Une animation renforcée notamment à travers les zones technopolitaines
- Une action d'intelligence économique filières et transfilières pour fournir de l'information à valeur ajoutée aux entreprises.

La mise en place d'un comité de pilotage de l'innovation au sein de l'agence

Un comité de pilotage restreint issu des instances de l'agence nouvellement reconfigurée composé d'élus, de chefs d'entreprise, d'universitaires, de financiers, de membres du Conseil de Développement.

Ainsi que des techniciens appartenant à l'agence et à Lorient agglomération.

Son objet sera de s'assurer de la mise en œuvre du schéma territorial de l'innovation et d'orienter les travaux de l'agence en la matière. Il se réunira une fois par trimestre.

Le président du comité de pilotage est de droit le président de l'agence ou la personne qu'il désigne pour le représenter.

La mise en place d'un conseil consultatif de l'innovation

Un conseil consultatif représentant le système local de l'innovation de l'agglomération lorientaise composé d'élus, de membres de l'université, de chefs d'entreprises innovantes dans les filières stratégiques, de responsables de centres techniques, d'investisseurs des business angels et du système bancaire (BPI notamment) de représentant des chambres consulaires, de représentants du conseil de développement.

Son objet sera d'entendre le rapport du comité de pilotage, de formuler des avis et de fournir des conseils stratégiques au comité de pilotage sur l'étendue des activités que l'agence entreprend pour remplir sa mission en matière d'innovation. Il se réunira une fois par an.

La création d'un observatoire de l'innovation

Véritable répertoire des compétences clés présentes dans les entreprises et les laboratoires de recherche mis à disposition sur internet pour informer et encourager les collaborations et les transferts de savoir-faire. Cet observatoire aura également la mission de mesurer l'intensité de l'innovation sur le territoire et son évolution. Il alimentera les travaux du comité de pilotage et du conseil consultatif.

